

LA CLEF DU CABINET
DES
PRINCES DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique
sur les matieres du tems.

Contenant aussi quelques Nouvelles de Litterature, & autres remarques curieuses.

Mars 1713.

ARTICLE I.

Qui contient ce qui s'est passé de considerable
en ESPAGNE & en PORTUGAL
depuis le mois dernier.

I. **G**ironne, de toutes les Places qui ont été bloquées pendant le cours de cette guerre, est sans difficulté celle qui a le plus souffert, & celle aussi où la Garnison a acquis le plus d'honneur & de reputation: on doit cette justice aux Bourgeois, de dire que le plus grand nombre, affectionné au Roi Philippe V. ont volontairement partagé la misere avec les troupes: on a vû des gens de tout sexe & de tout état, bien loin de cacher leurs provisions ni leur argent, n'en vouloir retenir qu'une mediocre partie, non pas pour nourrir commodément leurs familles, mais seulement pour les substantier, afin qu'elles

idées des calamitez & des miseres que la Garnison & les Bourgeois de Gironne ont souffert pendant le blocus.

ne fussent pas les premières à mourir de faim. Le Soldat qui souvent se mutine lors qu'on le tient longtems dans une Place où le pain de munition vient à manquer, s'est vû pendant plusieurs mois dans la nécessité de manger des chiens & des chats, (heureux même ceux qui pouvoient en trouver,) sans que ces Soldats ayent déserté lors qu'ils en ont eu l'occasion: Mr. le Marquis de Brancas Gouverneur de Gironne s'y est acquis tant de gloire, qu'il est au-dessus de tous les éloges qu'on sauroit lui donner; par ses manieres gracieuses, polies & engageantes. il s'est tellement acquis l'estime & la confiance du Bourgeois, qu'il trouva à emprunter quatre cens mille livres dans Gironne pour les besoins de la Garnison.

II. Mr. de Staremberg, Général de l'Empereur, qui par son habileté, avec d'assez foibles secours, a trouvé le secret de se maintenir en Catalogne, nonobstant la retraite des troupes Auxiliaires d'Angleterre, & la Suspension d'Armes des Portugais: Mr. de Staremberg, dis-je, sachant l'extrémité où Gironne étoit réduite, les préparatifs qu'on faisoit en France pour dégager cette Place, se rendit au Camp devant Gironne au commencement du mois de Decembre dernier, visita les avenues, fit faire les retranchemens dont nous avons déjà parlé; mais ayant appris que Mr. de Berwick étoit arrivé à Perpignan le 9. Decembre, qu'il y assembloit une Armée pour entrer en Catalogne, il fit donner plusieurs assauts aux Forts rouges & des Capucins, situés sur les hauteurs
de

*Mr. de Staremberg
veut prendre par esca-
lade & d'assaut
les Forts
de Gironne,
y est repoussé.*

de Gironne, dans l'esperance que la Garnison estoüée feroit peu de resistance: ce Général avoit fait préparer des échelles pour escaler quelques endroits de ces Fortereüses, mais les Allemans trouverent par tout la Garnison agissante avec plus de vigueur qu'ils n'avoient esperé: sans doute que Mr. de Saremberg s'étoit flatté que Gironne tomberoit d'elle-même entre ses mains, ou qu'il n'étoit pas en état d'en faire le siege: car si la Place eût été attaquée dans les formes quelques mois auparavant, pendant que Mr. de Berwick étoit dans les montagnes de Dauphiné, l'Armée Espagnole ne l'auroit pas garantie. Le coup medité par Mr. de Saremberg lui ayant manqué, il tourna toute son attention à faire retrancher les gorges qui conduisoient du Lamourdan à Gironne.

III. Mr. le Maréchal Duc de Berwick employa trois semaines à assembler l'Armée composée des troupes qui venoient de Dauphiné, Provence & Languedoc: donna les ordres nécessaires à préparer les vivres pour la subsistance de cette Armée, & pour ravitailler Gironne, en quoi il fut extrêmement secondé par Mr. de Barillon de Morangis, Intendant du Comté de Roussillon, dont le zèle & la vigilance éclaterent extraordinairement dans cette occasion, comme dans toutes celles où il s'agit des interêts & du service du Roi son Maître. Nonobstant la sterilité de la dernière recolte, & l'épuisement des Provinces voisines, les ordres furent donnez & exécutez si à propos, qu'une partie de ces provisions qu'on avoit embarquées, étoit déjà
arri-

*Précautions
prises par
Mr. de Berwick & par
l'Intendant
de Roussillon
pour le secours de Gironne.*

arrivé à Roses quelques jours avant Noël. On fit cuire du pain & du bitcuit beaucoup plus que l'Armée n'en pouvoit consommer dans quinze jours, qui furent chargez sur des Mulets, la plus grande partie étant destiné pour Girone avec d'autres provisions.

En quoi
consiste l'Ar-
mée de Mr.
de Berwick

IV. Le lendemain de Noël 26. Decembre, Mr. de Berwick partit de Perpignan & alla coucher à Boulon sur la riviere de Tech, à quatre lieues Françoises de Perpignan & à cinq de Collioure; c'étoit le lieu marqué pour l'assemblée de l'Armée; il y avoit encore quelques Regimens qui n'avoient pas joint, entr'autres celui d'E-grigny Infanterie, & celui de Dragons de Keylus, qui étoit auparavant *Verac* & jadis *la Lande*. Cette Armée étoit pour le moins de 20, mille hommes, parmi lesquels il y a quatre Regimens de Dragons, qui sont Keylus, Lautrech, vieux Languedoc & Bozelli; elle mena avec elle 30. pièces de Campagne, & près de cent Ingenieurs. Mr. de Berwick a cinq Lieutenans Généraux sous lui, qui sont Mrs. d'Arennes, d'Asfeld, Dillon, de Fiennes & de Silly.

Mr. de Ber-
wick entre
en Catalo-
gne & y fait
publier une
Ordonnance.

V. Le 28. Decembre à la pointe du jour l'Armée défilant sur trois colonnes, passa les montagnes des Pirennées par trois gorges ou cols différens; les Miquelets Catalans qui les gardoient par ordre de Mr. de Staremberg, les abandonnerent au moment qu'ils apperçurent, de la hauteur des montagnes, le premier mouvement de l'Armée Françoisse; elle alla ce jour-là coucher à Jonquieres au bas des Monts en Lampourdan.

Ce fut dans cet endroit où le Maréchal de

de Berwick commença à faire distribuer grand nombre d'exemplaires d'une Ordonnance Espagnole, traduite en Castillan; portant défenses, à peine de la vie, de porter ni vivres ni danrées aux ennemis des deux Couronnes; secondement défenses aux Catalans de garder aucunes armes chez eux; & en troisiéme lieu de donner aucune assistance ni retraite aux Miquelets Rebelles, qui auront les armes à la main contre Sa M. C. Philippe V. l'unique Souverain legitime de la Principauté de Catalogne: ce fut par de pareilles Ordonnances, & par l'exacte & prompte punition de ceux qui y contrevenoient, qu'on arrêta, il y a quelques années, la revolte des Royaumes d'Aragon & de Valence. Ces rigueurs sont permises & absolument necessaires, lors que la clemence, la douceur, les amnisties, si souvent offeres, ont été méprisées par des sujets inconstans & rebelles, perturbateurs du repos de leur Patrie.

Ordonnance qu'il fait publier en Catalogne contre les ennemis des deux Couronnes.

Le 29. l'Armée s'avança jusques à Figuières, qui n'est qu'à une lieüe & demi de Castello d'Ampurias sur le Golfe de Roses. Elle y séjourna le 30. d'où Mr. de Berwick envoya plusieurs partis battre l'estrade, prendre langue des ennemis, & disperser en même tems des copies de l'Ordonnance dont je viens de parler. Le 31. l'Armée marcha en avant, passa la Fluvia à St. Pierre de Pescadour, qui n'est qu'à demi lieüe de la mer; abandonnant ainsi le grand chemin de Gironne, sur lequel Mr. de Staremberg avoit fait faire ses formidables retranchements; elle campa ce jour-là à Armen-

mentieres, entre la Fluvia & le Ter: elle continua sa route le long des côtes de la mer, passa le Ter sans obstacle à Torella de Mongry: Mr. de Berwick laissa un corps de troupes à Berges à la gauche du Ter, qui seroit d'escorte au convoy destiné pour Gironne.

*Mr. de Staremberg le-
ve le blocus
de Gironne,
sans attendre l'Armée
Françoise.*

La nuit du deux au troisiéme Janvier, Mr. de Staremberg, s'apercevant que toutes ses précautions étoient inutiles; que pendant qu'il s'occupoit à empêcher qu'on portât des vivres à Gironne, il s'alloit exposer à en manquer lui-même, s'il n'alloit promptement s'assurer de la conservation d'Ostalic, le seul endroit par où il avoit communication avec Barcelonne; jugeant par la route que prenoit l'Armée de France, que Mr. de Berwick ne manqueroit pas de marcher vers la Riviere de Tordera, qui fait un espece de Cercle près d'Ostalic; Mr. de Staremberg, dis Je, abandonna cette nuit là ses fameux retranchemens de la côte rouge; & comme il avoit fait rompre le Pont Major, il fut passer le Ter un quart de lieüe au dessus de Gironne, ayant fait faire un Pont dans un endroit qu'on nomme St. Eugenie près de Saria; de sorte qu'ayant cotoyé la petite Riviere d'Onar, il descendit entre les Montagnes, pour gagner le chemin qui conduit de Gironne à Ostalic.

Comme le principal objet de Mr. de Berwick étoit de faire entrer dans Gironne le convoy qu'on lui destinoit, au moment que Mr. de Brancas lui donna avis que les Allemands s'étoient retirés de devant sa Place, ce Général fit marcher son convoi,
qui

des Princes &c. Mars 1713. 163

qui fut reçu dans la Ville avec les marques de joye & de fatisfaction plus aisée à concevoir qu'à décrire. La précipitation avec laquelle Mr. de Staremberg s'étoit retiré, lui fit abandonner beaucoup de provisions dans ses retranchemens, de même que plusieurs chariots, quatre pièces de Canon, & quantité d'outils à remuer la terre: voilà quels furent les fruits du long blocus de cette celebre & ancienne Ville dont nous avons donné ailleurs la description. *

VI. Pendant que Mr. de Berwick faisoit avancer le convoi vers Gironne, il détacha Mr. Dillon Lieutenant Général, à la tête de quelques Grenadiers, & de plusieurs Escadrons pour tâcher de joindre l'arrière-garde des Allemands; mais ils avoient trop d'avance sur lui pour pouvoir les atteindre; il fit d'abord quelques traîneurs prisonniers; & s'étant avancé jusques à un défilé par où Mr. de Staremberg avoit passé, il y trouva encore 250. hommes qui gardoient ce passage, pour donner le tems à l'Armée de s'avancer vers Ostalric; Mr. de Dillon les fit attaquer par ses Grenadiers, qui après en avoir tué plusieurs & fait 40. prisonniers, le reste prit la fuite; après quoi Mr. de Dillon revint sur ses pas.

*Mr. Dillon
suis Mr. de
Staremberg.*

VII. L'Armée d'Espagne, sous les ordres du Prince Tserclas de Tilly, passa la Rivière d'Ebre le premier Janvier, proche de Tortose; cette Armée s'est depuis avancée dans la Viguerie de Taragone du côté de la mer; le Magazin d'où elle tire ses vivres fut établi à Vinaroz, lieu devenu celebre

*L'Armée
d'Espagne
sous Mr. le
Prince Tser-
clas de Tilly
s'avance
vers Tarrá-
gone.*

* Voyez *Time XIV, page 151.*

lebre dans l'Histoire du temps, puis que c'est dans cet endroit, où l'illustre & celebre Duc de Vendôme termina sa glorieuse carrière. * A mesure que l'Armée s'est avancée dans la Catalogne, l'on a rapproché les Magazins. Outre cette Armée principale, le Marquis de Ceva Grimaldi, avec un petit Camp volant, étant entré en Catalogne par Lerida, a repris Cervera, & occupé divers autres postes qui conduisoient à Barcelonne, en attendant que la saison permette les operations de guerre, supposé que les negociations d'Utrecht ne mettent pas bientôt fin à celle de Catalogne, d'où l'on a déjà rappellé les Anglois & les Portugais.

La guerre de Portugal finie, & l'Armée d'Estramadoure approchée de la Catalogne.

VIII. Quant à la guerre d'Estramadoure elle est surcisé par la Suspension d'Armes avec les Portugais; il n'y a point d'apparence qu'elle doive recommencer, puis que tous les alliés qu'elle tiroit d'Angleterre & d'Hollande ne viennent plus; que le Roi de Portugal a commencé de reformer ses Regimens; & que les troupes Espagnoles, (à la reserve de ce qui convient pour la garde des Places frontieres,) sont déjà en quartier de rafraichissement dans les Royaumes de Valance & d'Aragon, en attendant qu'on les fasse marcher où le besoin le demandera.

Mr. Carafa est fait Lieutenant Général.

IX. Don Tiberio Carafa Maréchal de Camp, étant arrivé à Madrid le 13. Janvier avec les depêches du Maréchal de Berwick, qui aprirent au Roi Catholique la délivrance de Gironne; Sa M. fit Mr. Carafa Lieutenant Général de ses Armées.

Deux

* Voyez Tome XVII. page 159.

des Princes &c. Mars 1713. 165

Deux jours après le Roi d'Espagne fit publier un Decret en faveur des Catalans Rebelles, par lequel Sa M. accorde une Amnistie générale à tous ceux qui viendront se présenter à l'un de ses Officiers Généraux, pour renoueller le serment de leur fidélité; Sa M. ordonne que ceux-là soient conservez dans la possession de leurs biens, & que ceux qui peuvent avoir été confisquez leur soient restituëz; lui pardonnant généralement toute leur conduite passée: mais le Prince déclare en même tems que ceux qui rejeteront son pardon, & ne profiteront pas de la grace qui leur est si genereusement offerte par leur legitime Souverain; seront punis & châiez avec toute la rigueur que la loi permet d'exercer contre des Sujets Rebelles & Perturbateurs du repos de leur patrie: on a fait imprimer cette Amnistie, tant en Espagnol qu'en Catalan; l'on en a envoyé un grand nombre de copies aux Officiers Généraux des Armées; aux Gouverneurs & Commandans des Places, afin de les faire reprendre dans le País. On a même donné la liberté à plusieurs Miqueleis prisonniers, pour s'en retourner chez eux, avec de pareilles assurances du pardon général de leur Souverain.

*Amnistie
généralle
pour les Ca-
talans.*

X. On peut bien dire de Mr. le Maréchal de Berwick, ce qu'on disoit d'un fameux guerrier de l'antiquité; *il est venu, il a vu, & il a vaincu.* Avec cette différence qu'en peu de jours Mr. de Berwick a fait une Campagne glorieuse; a délivré une Ville fameuse; a sauvé la vie à un peuple nombreux, & à quantité de braves guer-

*Mr de Ber-
wick est ve-
nu, a vu &
vaincu sans
effusion de
sang.*

riers :

riers : a méprisé & franchi tous les obstacles qui s'opposoient à son passage ; enfin il a obligé le Comte Guy de Saramberg, avec son Armée à fuir devant lui , tout habille & expérimenté Général qu'il est : Tout cela s'est fait sans perdre un seul homme : voilà qui est heureux & bien glorieux pour Mr. le Duc de Berwick ; cet événement justifie la prédiction d'un des savans Orateurs qui le haranguerent à son passage à Perpignan. *

Mr. de Berwick de retour à la Cour de France.

Après une si belle expedition , Mr. de Berwick reprit la poste pour s'en retourner à Versailles, où il arriva le cinq du mois de Fevrier : il fut reçu du Roi avec tous les éloges qu'il meritoit. Avant son départ de Catalogne, il avoit déjà fait entrer une grande quantité de provisions de bouche & de guerre dans Gironne ; les habitans font aussi leurs provisions ; tous les Villages de sept à huit lieües à la ronde ont été taxez à y porter une certaine quantité de vivres, en payant, & pour les y encourager d'autant mieux, on les a exemptez pendant quelques jours de payer les droits ordinaires d'entrée de la Ville. Pour assurer le transport de ces denrées, & de celles qu'on y conduisoit encore de Roussillon, l'Armée de France est restée cantonnée dans le Lampourdan, après quoi elle repasse les Monts, pour aller reprendre leurs quartiers en France.

Gironne est pourvue de vivres pour longtems.

XI. On a tiré l'ancienne garnison de Gironne, qui après s'être rafraichie quelques semaines dans les meilleurs endroits du Lampourdan, a été renvoyée en France. On

a

* Voyez Fevrier page 95.

des Princes &c. Mars 1713. 167

à mis en sa place une nouvelle Garnison composée du Regiment de Dragons de Bazzelli, avec neuf Bataillons, qui sont 2. de Beauvoisis, 2. de Tarrache, 2. de Badajox Espagnol, un de la Sarre, un de Reding Suisse, & un autre qu'on ne m'a pas nommé.

Regimens qui composent la nouvelle Garnison de Gironne.

XII. Le Connétable de Castille, qui mourut le 19. Janvier, ayant laissé vaquer parmi d'autres Emplois, la Charge de *Mayordôme-Major* une des principales de la Cour d'Espagne, le Roi Catholique la donna le même jour au Duc d'Escalona Marquis de Villera, ci-devant Viceroy de Naples; ce ne fut pas seulement en consideration de ses services & de sa fidelité, mais encore de ce qu'après la dernière revolution de Naples, ce Seigneur, qui fut fait prisonnier de guerre à Gaëtte, a été détenu plusieurs années dans une rigoureuse prison, à souffrir tous les plus mauvais traitemens qu'on pût imaginer, dans la vûë qu'à l'exemple de l'Amirante de Castille & de quelques autres, il renonceroit à ce zèle de fidelité pour Philippe V. afin d'épouser les interêts de la Maison d'Autriche, dans l'esperance qu'il seroit suivi de plusieurs Seigneurs, qu'on croyoit plus sensibles à quelques promesses de fortune, qu'à leur propre honneur.

Le Duc d'Escalona est fait Mayordôme-Major.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en FRANCE, depuis le mois dernier.

I. Monsieur le Prince Ragotzki, Prince de Transilvanie, n'a fait du séjour en

*Le Prince
Ragoïzki est
arrivé en
France.*

*Le Royau-
me de Fran-
ce est un re-
fuge assuré
pour tous les
Princes
malheu-
reux.*

en Angleterre qu'autant de tems qu'il en a fallu pour y faire sa Quarantaine, sur le pied qu'elle lui avoit été fixée : * il s'embarqua sur un Vaisseau Anglois, qui le mena à Rouën; il fit annoncer au Roi son arrivée par l'Abbé Brenner Envoyé de Son Altesse Serenissime, Elle se rendit ensuite à Paris le 26. Janvier, & fut loger à l'appartement qu'on lui avoit préparé au Palais Royal, qu'on nomme du *Luxembourg*. Ce Prince est bien fait, a beaucoup d'esprit, les manieres douces, affables, en un mot il a toutes les bonnes qualitez qu'on peut souhaiter à un homme de sa naissance. Son arrivée a augmenté le nombre des Illustres Réfugiez dans le Royaume de France, qui a toujours fait gloire d'être le Protecteur & l'asile des Princes malheureux & maltraitez. Il y a actuellement un Roi, une Reine, deux Electeurs, un Prince de Transilvanie, qui tous ont éprouvé & éprouvent encore aujourd'hui la grandeur d'ame & les éminentes vertus de **LOUIS LE GRAND**, lesquelles dans le cas dont nous parlons, l'ont toujours distingué des autres Souverains de l'Europe. Il y a encore en France la Reine Ducalienne d'Espagne, & Madame la Grande Duchesse de Toscane; mais ces deux Princesses ne doivent pas être mises au rang des Illustres Exilez de leur Patrie; ce n'est que par choix & par volonté qu'Elles font leur séjour en France, outre qu'Elles tirent d'Espagne & de Toscane les revenus qui leur appartiennent.

II.

* Voyez *Fevrier* page 130.

des Princes &c. Mars 1713. 169

II. Le Duc de Schrewsbury Ambassadeur d'Angleterre, & la Duchesse son Epouse, arriverent à Paris le 12. Janvier; le 17. ce Ministre fut à Marly & eut audience particuliere du Roi. Les Ministres & les Seigneurs de la Cour l'ont regalé magnifiquement; ainsi le bon accueil qu'on lui fait à Paris, ne le cede en rien à la reception qu'on a faite à Londres à Mr. le Duc d'Aumont, ni à Mr. le Marquis de Monteleon Ambassadeurs de France & d'Espagne. On se flatte de plus en plus, que la bonne intelligence entre ces trois Couronnes servira de beaucoup à rapprocher les esprits des Puissances qui ne sont pas encore reconciliées.

*Arrivée
du Duc de
Schrewsbury
Ambassadeur d'Angleterre.*

III. Le Roi nomma au mois de Janvier dernier l'Abbé de Henin pour remplir l'Evêché d'Alais, qui vaquoit par la mort de Messire François Chevalier de Saulx.

*Nouvel
Evêque
d'Alais.*

IV. Depuis peu de mois le Roi a gratifié Mr. le Maréchal de Villeroi de Lettres Patentes, pour recevoir une rente annuelle de quarante mille livres sur les deniers d'octrois de Lion.

*Gratification
du Roi
à Mr le Maréchal de Villeroi.*

V. Le 17. Janvier dernier, Messire François de Châteauneuf Evêque & Comte Noyon, prit séance au Parlement de Paris, eu qualité de Pair de France, comme Comte de Noyon. Ce Parlement est le seul & unique Juge dans tous les cas où il s'agit de la personne des Pairs du Royaume, ou de décider de quelque contestation sur les droits & privileges de leurs Pairies.

*L'Evêque
& Comte de
Noyon prend
séance au
Parlement
de Paris
comme Pair
du Royaume.*

VI. Le 24. du même mois Mr. le Duc d'Etrées prit aussi séance au même Parlement

ment

*Mr. le Duc
d'Etrées en
qualité de
S'air, prend
scaance au
Parlement,*

ment, en qualité de Duc & Pair de France; ce fut en 1648. que le Marquisat de Cœuvres fut érigé en Duché Pairie, sous le nom d'Etrées, en faveur de Messire François Annibal d'Etrées Marquis de Cœuvres, Maréchal de France, Grand Pere du Duc d'aujourd'hui. Il épousa en 1707. Diane Adelaïde-Philippe de Mancini, fille de Philippe-Jules de Mancini Duc de Nevers, & de Diane-Gabrielle de Damas de Thiariges. Mr. le Duc d'Etrées est petit neveu de Mr. le Cardinal de ce nom.

*Promotion
d'Officiers
de Galeres.*

VII. Le Roi fit le 23 Janvier une nombreuse Promotion d'Officiers de Galeres, parmi lesquels Mr. le Commandeur de Bourseville fut fait Chef d'Escadre; Mr. Fontette Commandant des Grenadiers, six Capitaines, qui sont Mrs. de Laubespain, de Lubieres, de Marcellanges, de Marillac, de la Messiliere, & de la Periniere; le Chevalier de Bissy, le Marquis d'Espenes, Mrs. de Lespinay, de Montolieu, de Levy, & de Transtourette, furent nommez Capitaines-Lieutenans. Le Roi nomma aussi sept Lieutenans des Galeres; des Sous-Lieutenans & des Enseignes à proportion.

*Extraits
d'une Rela-
tion de Plai-
sance par le
Sr. de Mont-
ferrand.*

VIII. Dans la promotion des Officiers de Marine qui fut faite au mois de Novembre dernier, le Sr. Murard de Monferrand, fut fait Enseigne de Vaisseaux. Ce jeune Officier, qui a été 14. mois en Garnison au Fort de Plaisance en Terre-Neuve, en a fait une Relation, dans laquelle il nous apprend que la Baye de Plaisance a trois lieues de profondeur dans les terres; mais que l'entrée en est fort étroite, & aisée à défendre par les batteries qui bordent l'avenue: que

que le nom de *Plaisance* ne lui convient point, puis que la Baye n'est environnée que de Montagnes arides, qui ne produisent rien de propre à la vie de l'homme; aussi cet établissement n'a-t'il été fait qu'en considération de la pêche de la moruë, qu'on y sale & qu'on y fait seicher en si grande abondance, qu'on peut en fournir les équipages de la Marine, & même des Royaumes entiers.

IX. Le 17. Decembre dernier, les Gens du Roi, (Mr. Fleury Avocat Général portant la parole,) s'étant plaint au Parlement de Paris contre les ouvrages publicz l'année dernière sur l'origine de la Maison de Lorraine, sous les noms de *Baleicourt*, du Sr. *Mussey Curé de Longwy*, de même que contre deux Lettres Anonymes, servant d'Apologie à l'ouvrage du prétendu *Baleicourt*; * La Cour prononça Arrêt, par lequel tous ces ouvrages sont condamnés; défenses de les imprimer ou débiter, à peine de mille livres d'amande, & même de punition corporelle s'il y échet; commet Mr. de Castagneres Conseiller en la Cour pour, pardevant lui, être informé contre ceux qui ont composé, imprimé, ou débité ces livres; pour l'information faite & rapportée, être pris telles autres conclusions qu'il appartiendra.

*Arrêt du
Parlement
de Paris
contre les
ouvrages
donnez sous
les noms des
Srs. Mussey
& Balei-
court.*

X. On a vû dans le Tome précédent † les expéditions que Mr. Cassard a fait en Amérique sur les Colonies Portugaises de St. Jago, & Angloises dans l'Isle de Masserant: celle que les Hollandois ont à Sorin-

N nam.

* Voyez Novembre 1712. pages 375. 378.

† Voyez Tome XVII. pages 237. 354.

nam, a aussi ressentit de fâcheux effets de la guerre, pour laquelle quelques Membres de la République ont paru si zélez. Voici quelques circonstances de cette dernière expedition.

*Expedition
de Mr. Cassard à Surinam
Colonie
Hollandoise.*

Mr. Cassard Commandant une Escadre de six Vaisseaux & deux Fregates, mit à la voile de la Martinique le 26. Août 1712. & arriva le 10. Octobre devant la Riviere de Surinam, où les Vaisseaux du Roi mouillèrent au large. Il se mit avec les troupes dans des Chaloupes, pour entrer dans la Riviere pendant la nuit, & comme il apprit que la Colonie s'étoit préparée à une vigoureuse défense, il prit le parti de l'attaquer à force ouverte, de sorte qu'il fit entrer les Vaisseaux & les Fregates dans la Riviere, à la reserve du Neptune qui tiroit trop d'eau. Il fit investir le Château & la Ville, & se rendit maître de toute la Riviere, qui vis-à-vis le Château fait une coude, dont le passage à portée de la carabine, étoit défendu par plus de 130. pièces de Canon.

Mr. Cassard détacha le Sr. Baudinard avec cent Grenadiers, pour chercher un chemin par où il pût être moins insulté : la découverte étant faite, Mr. Cassard fit avancer le reste des troupes par la Riviere avec la Fregate la Meduse, commandée par le Sr. d'Hericourt, & deux Bateaux chargez de munitions. Il n'y eut en cette occasion que cinq hommes tuez & deux bleffez par l'Artillerie Hollandoise. La Fregate passa, mais étant criblée de coups de Canon, Mr. Cassard la remorqua avec son

son Canot, lors qu'il fut hors de la portée du Canon.

Il fit camper ses troupes près d'une habitation, & détacha le Sr. Lespinay avec 50. Grenadiers pour ôter toute communication aux ennemis; il laissa la moitié des troupes dans le Camp, sous les ordres du Sr. de Sorgues; avec le reste il monta 20. lieues dans la Riviere. Le Gouverneur de la Ville détacha 200. hommes pour attaquer le Sr. de Sorgues dans son poste; mais ayant marché à eux la bayonnette au bout du fusil, les battit, & fit prisonnier le Commandant, qui étoit le premier Capitaine de la Ville; ce qui ne fut pas tué ou pris, se sauva dans les bois.

Mr. Cassard ayant laissé le Sr. Moais au haut de la Riviere, revint au Camp, & trouva le Sr. Bandeville, qui faisoit tirer des Bombes sur la Ville & le Château; en même tems qu'il faisoit relever les Navires Hollandois échoués; en profitant de la marée. Le Gouverneur, pour éviter de voir brûler partie de la Ville & du Château, proposa de payer une Contribution; Mr. Cassard écouta d'autant plus volontiers cette proposition, qu'il avoit reconnu les difficultez de faire entrer les Vaisseaux du Roi: la Contribution fut réglée à quinze mille Tonneaux de sucre; ou la valeur si l'espece manquoit. Effectivement n'y ayant pas une si grande quantité de sucre préparé, on paya le surplus en argent, en argenterie, en negres, & le reste en bonnes marchandises d'Europe. Cette rançon est estimée huit cens mille florins Hollandois, qui font plus d'un mi-

lion de livres, en ce non compris le butin que l'Escadre & les Soldats firent dans la Colonie. Mr. Cassard détacha ensuite le Sr. Moans avec 200. hommes, sur la Frigate la Meduse, qui allerent attaquer Barbiese & Askabe, qui sont deux autres petites Colonies Hollandoises sur cette Côte, où il fit aussi un butin considérable en marchandises; après quoi Mr. Cassard fit remettre toute son Escadre à la voile, pour retourner à la Martinique, où il arriva le 14. Decembre dernier.

Ce recit, joint à ce qui se passa en Flandres l'Été dernier, fait aisément comprendre le préjudice que les Hollandois ont souffert, par l'opiniâtreté avec laquelle ils refusèrent la Suspension d'armes, & les autres expediens que la Reine de la Grande Bretagne leur fit proposer pour terminer la guerre.

A R T I C L E III.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en ITALIE depuis le mois dernier.

*Epigramme
d'un mari
qui maltraita
sa femme*

I. **J**E commence cet Article par un Epigramme, qui n'a pas besoin d'explication, pour juger du motif dont l'esprit du Poëte étoit occupé.

*Un jour certain Manant, mécontent de sa
Femme,
Lui marquoit par des coups, l'excès de son
chagrin;
Son Curé court au bruit, & le traite d'in-
fame,*

De

des Princes &c. Mars 1713. 175
De brutal, de cruel, d'yvrogne & de mu-
tin.

Monsieur, répondit-il, vous me faites in-
jure,

D'attribuer au vin une bonne action,
Avez vous oublié ce que dit l'Écriture,
Au Chapitre second de la création?

Que la Femme est la chair & l'os des os de
l'Homme?

Ce passage est garant de mon intention.

S'il est vrai que St. Paul marque aux peu-
ples de Rome,

Comme un pressant devoir de leur vocation,
De faire de leurs sens des armes de justice,
C'est nous dire en un mot, châtiez voire
corps.

Et vous, loin d'approuver ce louable exer-
cice,

Vous arrêtez la main qui le fait au dehors,
S'il veut qu'à me punir, saintement je m'ob-
stine,

Faudra t'il que mon bras se lasse à frapper
l'air?

Qu'importe qui des deux souffre la discipline,
Puis que ma Femme & moi ne sommes qu'u-
ne chair.

II. Ce droit marital de maltraiter la
femme, n'est qu'un effet de brutalité, pres-
que inséparable des hommes de basse nais-
sance, ou des gens sans éducation: les per-
sonnes de qualité tombent rarement dans
cet excès; combien n'en a t'on pas vu qui
se faisant un crime capital de battre une
femme indocile, ont mieux aimé payer
tous les frais dans des Tribunaux Souve-
rains, pour en obtenir des Lettres Patentes
de

*Des Cocus
en titre d'of-
fice.*

de COUAGE? le Lecteur en connoit, peut-être, plusieurs qui ont mis ces glorieux Parchemens dans leurs Archives, pour les conferver à leur posterité, parmi les autres titres de leur Maison, afin qu'on ne leur puisse pas disputer la qualité de *Cocus en titre d'Office*.

*Ambassade
des Napolitains
à l'Empereur.*

III. Enfin l'Ambassade Napolitaine, qui a fait le voyage infructueux de Barcelonne, a resolu d'aller à Vienne, demander la confirmation des droits, libertez & privileges du Royaume; le Viceroi ayant donné sa parole aux Corps de la Nation, que ces Ambassadeurs seroient mieux reçus à Vienne qu'ils ne l'ont été à Barcelonne, & qu'ils obtiendroient *les graces* qu'ils vont demander: mais comme ils étoient sur leur départ, il survint une difficulté qui retarda celui du Prince de Cardito, Chef de l'Ambassade.

*Le Prince
de Cardito
fait arrêter
& fermer sa
Femme &
pourquoi.*

Comme les Italiens n'aiment pas que leurs Femmes soient exposées au grand air, sur tout lors que les Epoux sont absens, *Monsignor* de Cardito voulut que la Princesse son Epouse se mit dans un Convent, pour y rester jusqu'au retour de son Ambassade; & comme elle en fit difficulté, le Mari alla demander main forte au Viceroi; pendant ce tems-là elle fit un paquet de ses bijoux, se sauva dans une Eglise de Moines, qui la nuit lui faciliterent le moyen d'aller chez un de ses parens. Mr. le Comte de Boromeo Viceroi de Naples, se servit de son autorité pour faire enlever la Princesse de Cardito & son parent; celui-ci fut envoyé prisonnier à Gaëte, & la Dame fut menée dans la maison de son Epoux;

Epoux; on l'enferma dans une Chambre avec deux Femmes pour la servir; on mura les fenêtres qui répondoient dans la rue, on mit une Garde à la porte de cette chambre, & une autre devant son Palais, avec défenses sous peine de la vie, de permettre à qui que ce fut, de parler à la Princesse, sans la permission du Viceroi. Avec de pareilles précautions il y a lieu de croire que ce Chef de l'Ambassade Napolitaine fera son voyage d'Autriche avec un esprit tranquille, pendant que son Epouse aura le tems de dire son chapelet à gros grains dans sa retraite, pour la conservation & le prompt retour d'un Mari si cheri.

IV. Mais le moment de leur entrevüe, capable de produire une parfaite réconciliation, sera reculé, si l'Ordonnance que vient de rendre Mr. le Viceroi, subsiste encore: car Son Excellence, (à l'exemple de ce qui s'est pratiqué à Rome & à Venise,) a défendu sous de rigoureuses peines, tout commerce & correspondance dans les Provinces de la Maison d'Autriche, infectées de la peste, ordre dans tous les Ports du Royaume de Naples, d'obliger ceux qui viendront par Mer des lieux suspects de contagion, de faire une exacte quarantaine, avant de pouvoir mettre pied à terre: le Marquis del Vasto qui est revenu de Vienne à Naples, n'a pas été exempt de subir cette loi. Ce Marquis étoit à Vienne depuis dix ans, où il se sauva pour éviter la peine du jugement de mort prononcé à Rome contre lui, de la manière dont nous le rapportons au second

Précautions qu'on prend en Italie, pour se garantir de la peste qui regne dans les Etats d'Autriche.

Le Marquis del Vasto de retour de Vienne à Naples.

cond Tome du Supplément de cet Ouvrage.

*Plaintes de
l'Empereur
contre le Pa-
pe.*

V. La Cour de Vienne avoit fait demander à celle de Rome un Bref d'éligibilité pour l'Evêché de Passau, en faveur du Comte de Caunitz, ci-devant Auditeur de Rotte pour la Nation Allemande: mais le St. Pere ayant trouvé à propos de le refuser, Sa Majesté Imperiale s'en est fort scandalisée. Elle ne l'a pas moins été en apprenant que le Ministre de Portugal avoit fait complimenter le Cardinal de la Tremouille, & Don Joseph Molines Agent de la Couronne d'Espagne, au sujet des Fêtes de Noël, comme si la civilité étoit un crime entre des gens de ce caractère.

VI. La République de Genes est toujours broüillée avec la Cour de Rome, au sujet de l'affaire du Pere Granelli, dont nous avons parlé ailleurs. * Cependant la République a donné un Manifeste, dans lequel on expose les *raisons de droit*, qu'elle
 „ dit avoir eu d'envisager comme invali-
 „ de, la Sentence d'excommunication ful-
 „ minée contre son Theologien, sans ob-
 „ server les formes prescrites par les an-
 „ ciens Concordats qu'elle a avec le St.
 „ Siege, & sur ce qu'on menace d'inter-
 „ dit l'Etat Souverain de cette Republi-
 „ que; elle dit qu'elle a une trop grande idée
 „ de la justice & de la bonté du Pape, pour
 „ croire que Sa Sainteté voulût employer
 „ un moyen si odieux, dont l'experience
 „ des tems passés, a fait assez voir les
 „ périlleuses conséquences.

ARTICLE

* Voyez Janvier page 46.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de considérable en
ALLEMAGNE depuis le mois der-
nier.

I. **T**outes les lettres venues de Con-
stantinople, pendant les mois de
Decembre & Janvier: tant par divers Vais-
seaux arrivez à Venise & en Provence, que
par des exprés arrivez à Varsovie, à Vien-
ne & dans d'autres Cours; on a eu la con-
firmation des grands préparatifs de guerre
qui se continuoient dans tout l'Empire
Ottoman, * contre les Moscovites, & contre
leurs Alliez & adherans, dans la guerre
offensive que le Czard continuë de faire
au Roi de Suede.

*Particula-
risez des
proposicions
de guerre des
Turcs contre
les Moscovi-
tes & leurs
adherans.*

L'Armée Ottomane a son rendez-vous
dans les plaines d'Andrinople; elle doit être
au mois de Mars sur le Danube; le Grand
Seigneur a déclaré qu'il la commanderoit
en personne. Le Kam des Tartares a re-
çu ordre de la Porte d'aller lui-même
escorter le Roi de Suede jusques dans ses
Etats, avec soixante mille Turcs & Tartar-
es. Les Vaïvodes de Moldavie & de Va-
lachie, ont aussi ordre de se tenir prêts à
marcher avec toutes leurs troupes, pour
appuyer la marche du Roi de Suede, au
cas que les troupes Polonoises entreprissent
de former quelque obstacle. Que la gran-
de Armée du Sultan devoit porter la guer-
re jusques au cœur de la Russie, pendant
qu'un gros Corps de Tartares entrera dans
l'Ukraine. Voi-

* Voyez Fevrier page 106. & suivantes.

*Traitez
violez par
les ennemis
du Roi de
Suede.*

Voilà en substance quelles sont les dispositions de cette nouvelle guerre, que les ennemis du Roi de Suede ont allumé, par la violation de plusieurs Traitez solennels, même depuis la Bataille de Pultowa; ce sont ceux d'*Oléva*, par les *Polonois-Saxons*; de *Travendal*, par les *Danois*, de *Raenstad*, par le Roi *Auguste*, & de *Falczin*, par le *Czard de Moscovie*: on pourroit bien aussi réfléchir à l'atteinte que les *Danois* & les *Saxons* ont donnée au fameux Traité de *Westfalie*. Bien sûrement les *Suedois* n'ont point été ni les agresseurs, ni les violateurs de tous ces Traitez.

*Dureté de
plusieurs
Princes
Chrétiens
envers le
Roi de Suede.*

La posterité aura peine à croire, que tant de Grands & Illustres Princes, dont l'Empire Romain est composé, ayans envisagé d'un œil tranquille toutes ces violations, qui ont déjà causé la ruïne de plusieurs Membres du même Empire, qu'aucun de ceux qui avoient tant d'intérêt à conserver la Paix en Allemagne, & en Pologne, ayent pendant plus de trois ans, laissé le Roi de Suede dans l'azille & le triste état où le sort de la guerre l'avoit jetté. L'honneur du Christianisme, ou du moins la bonne politique, n'enseignoit-il pas, qu'il ne falloit point laisser une Tête couronnée de la conséquence du Roi de Suede, dans la nécessité de recourir au secours des infideles, pour le rétablir dans ses Etats? ce degré de gloire ne convenoit-il pas mieux à l'Empereur d'Occident, qu'à celui d'Orient? a t'on pû s'imaginer qu'un Roi de Suede, réfugié en Turquie, y périroit de misere, comme un simple Comte Tecke-

li? les ennemis & les jaloux de la gloire de ce Prince, s'étoient, sans doute, flatez, que le peu de liaison qu'il y a entre les Turcs & les Chêtiens, operoit ce que toutes leurs forces unies n'ont pas pû exécuter, & n'exécuteront jamais, vû le zele, l'attachement, & la fidelité que la Nation Suedoise a toujours fait paroître pour ses legitimes Maîtres.

II. Le Sr. Dalmant Resident de la Cour Imperiale, est attendu à Vienne venant de Constantinople, d'où il partit le premier Janvier. Le Général Goltz Envoyé du Roi Auguste avoit eu ordre de se retirer aussi; à l'égard du Palatin de Masovie, qui se dit Ambassadeur de la Republique de Pologne, il s'est arrêté par ordre du Grand Visir, à Andrinople, où l'on examinera ses lettres de creance, & si ses pouvoirs se trouvent contraires aux interêts du Roi Stanislas, & au libre passage du Roi de Suede, il court risque d'être renvoyé; cependant, suivant la coûtume, il est défrayé par les Officiers de la Porte. Il paroît qu'on ne veut plus souffrir en Turquie aucun Ministre des Puissances qui s'intriguent en faveur du Czard de Moscovie.

III. Le 8. Janvier le Grand Seigneur, suivi de ses Ministres & de toute sa Cour, partit de Constantinople, pour aller faire son sejour à Andrinople, jusqu'à ce que ses Armées soient en état de marcher en Campagne. Le Sr. Funck Envoyé de Suede, & le Général Poniatofski, Envoyé du Roi Stanislas, reçurent ordre de suivre la Cour à Andrinople, afin d'être plus à portée d'informer leurs Maîtres de ce qu'on

Le Sr. Dalmant Resident de l'Empereur, & l'Envoyé du Roi Auguste, leur départ de Turquie pour s'en retourner.

Le Grand Seigneur suivi des Envoyés du Roi de Suede & du Roi Stanislas, leur départ pour Andrinople.

y refoudra en leur faveur; peut être auffi pour être prefens à l'examen des pouvoirs du Palatin de Masovie.

*L'Empereur
est inquiet
de la guerre
des Turcs.*

IV. Quoique le Grand Seigneur se soit expliqué, qu'il vouloit observer la Treve de Carlowitz, envers toutes les Puiffances qui y font intereffées, pourvû qu'elles ne favorifent pas le Czard de Moscovie ennemi de la Porte; la Cour Imperiale n'est pas fans inquietudes; auffi prend-elle des précautions en faisant remplir fes Magazins en Hongrie, & augmenter les Garnifons des Places fortes de la frontiere de Turquie.

*Le Czard
vent enga-
ger l'Empe-
reur &
l'Empire
dans la
guerre con-
tre les Turcs.*

V. Le Sr. Metuof Ministre du Czard à Vienne, met en usage toute fon habilité, pour engager l'Empereur & successivement l'Empire, d'épouser la défense de fon Maître contre les Suedois & les Turcs. Cette négociation est appuyée par les Ministres des Rois de Dannemarck & Auguste: mais tant que Sa M. I. aura sur les bras la guerre de France & d'Espagne, bien loin de pouvoir fournir à cette nouvelle dépense, elle auroit besoin de tous les secours de fes amis, pour exécuter fes projets tant en Flandres, en Alsace, en Italie, qu'en Espagne.

Voilà d'amples matieres pour exercer la prudence de la Diette de Ratisbonne.

*L'Empereur
est plus puis-
sant que les
huit derniers
Empereurs
ne l'étoient.*

Le Czard n'est point comdampable, de vouloir engager l'Empereur & l'Empire dans la querelle particuliere avec les Turcs; ce Prince est fort éclairé; habile & entreprenant: il profitera quand l'occasion s'en presentera, des exemples que l'histoire du tems met devant ses yeux; la Maison d'Autriche,

triche a sçû engager dans sa querelle, avec la Maison de France, pour des intérêts particuliers, tout le Corps Germanique, & quatre grandes Puissances étrangères à l'Allemagne, (sans qu'aucune d'elles eut la moindre prétention legitime sur la succession contestée entre les deux Maisons Rivaies:) par ces Aliances l'Empereur d'aujourd'hui acquier un agrandissement de puissance, beaucoup au delà de celle des huit Empereur de sa Maison, qui l'ont devancé, & qui ont succédé à Charles-Quint.

VI. Le terme de *Barriere* devenu si à la mode depuis quelques années, & auquel on donne une étendue & une signification inconnuë aux éditeurs du Dictionnaire universel; est un motif de Politique que Mr. Meusof, a eu le tems d'étudier en Hollande, par le long séjour qu'il y a fait; si les limites expliquées par les Traitez qui ont été faits dans le dernier siecle, n'ont pas été jugées suffisantes, pour assurer la Republique d'Hollande, (quoiqu'elle n'eut pas perdu un pouce de terrain, depuis que ses justes limites furent marquées par le Traité de Munster,) pourquoi le Czard & l'Empereur, agissant de concert, ne pourront-ils pas éloigner celles qui furent réglées par le Traité de Carlowitz? le Czard de Moscovie peut proposer à l'Empereur, (peut-être l'a-t'il déjà fait;) que pour mieux couvrir l'Empire contre l'invasion des Turcs, il lui faut une Barriere plus forte que celle des Etats d'Autriche, de la Hongrie, & de la Transilvanie: que pour cet effet, tout l'Empire doit prendre les

Armes

Le mot de Barriere devenu à la mode.

Quelle Barriere il faut que l'Empereur demande au Turc,

Armes pour mettre Sa M. I. en état d'enlever d'entre les mains des Mahometans tout ce que ces Infideles possèdent entre le Danube & la Drave, & entre la Drave, & la Save jusqu'à Belgrade.

*Barriere
pour la Mos-
covie.*

Dés que l'Empire conviendra de la nécessité de ce principe, le Czard demandera aussi des *Barrieres* pour la sûreté de son Païs: il lui faut du côté de Suède, la Livonie & la Finlande: du côté de Pologne, l'Ukraine & la Podolie, (c'est beaucoup s'il se contente de si peu de chose:) mais étant le plus exposé du côté de Turquie, il ne doit pas se croire en sûreté, jusqu'à ce que par le secours des forces d'Allemagne, de Dannemarck & de Pologne, il n'ait été mis en possession de la Bessarabie ou Budziack, Moldavie, Valaquie, & de tout le terrain sur la gauche du Danube, depuis Belgrade jusqu'aux bouches par où ce fameux Fleuve se dégorge dans la Mer Noire. Alors les deux Empereurs d'Allemagne & de Russie, pouvans se donner la main, n'ayans plus rien à craindre de la part de l'Empereur d'Orient, seront en état de procurer aux Rois de Dannemarck & Auguste, les avantages qu'on leur aura promis. Ce projet, quelque imaginairé qu'il paroisse, seroit jugé bien aussi raisonnable & aisé à être réduit en Articles conditionnels de Paix & de sûreté, que ceux qui parurent aux Conferances de Gertruydemberg, & dans le Traité de la Barriere Hollandoise de 1709.*

VII. L'Empereur ayant besoin de fonds extraordinairement grands pour continuer

* Voyez Tome XVI. page 354.

des Princes &c. Mars 1713. 185

tinuer la guerre; outre ce que fournissent les États & Princes de l'Empire, les dons gratuits & les taxes forcées sur les peuples des Provinces héréditaires, les contributions involontaires des Princes d'Italie, Sa M. I. a pris d'autres mesures pour augmenter ses Finances: ses Ministres à la Haye ont été autorisés d'emprunter un million de florins Hollandois dans la Ville d'Amsterdam, sous le cautionnement des États Généraux des Provinces Unies: on promet de payer l'intérêt à six & un quart pour cent: on hypothèque pour cela les revenus de la Province de Silésie, & du Duché de Limbourg.

*L'Empereur
emprunte un
million en
Hollande.*

De plus Sa M. I. a rendu une Edit pour obliger tous les particuliers à qui feu l'Empereur Joseph avoit fait des dons ou gratifications, tant en argent qu'en fonds de terre, d'en rendre en argent comptant la cinquième partie du capital. Et pour nouvelle ressource, ce Prince a fait une grande réforme des Musiciens & Maîtres de danse de sa Cour, dont on ne conserve qu'un très petit nombre, en diminuant même de la moitié les appointemens de ceux qui seront conservez. Tout cela, à beaucoup près, ne sauroit égaler cette multitude de livres sterling qui sortoient annuellement d'Angleterre pour les intérêts de cette Cour.

VIII. Pendant qu'on fait à Vienne la réforme des Musiciens, on fait à Berlin & ailleurs une réforme considérable de troupes: le Roi de Prusse qui a rappelé les siennes d'Italie, & une partie de celles qui étoient en Flandres, commença de casser six cens hommes de trois Regimens qui

*Le Roi de
Prusse reforme
ses troupes.*

qui

qui étoient à Spadau; il en fera de même à mesure que les Regimens qui viennent des Païs éloignez, seront arrivés dans ses Etats.

Mr. l'Electeur Palatin tombe en apoplexie; le Prince Charles son frere gouverne en sa Place.

Mr. l'Electeur Palatin est toujours fort incommodé d'une attaque d'appoplexie qu'il eut il y a quelques mois: Son Altesse Electorale n'étant pas en état de vaquer aux affaires du Gouvernement de ses Etats, Mr. le Prince Charles de Nieubourg son frere & son présomptif heritier, s'est rendu à Dusselporp pour en prendre soin; on prétend même que Mr. le Grand Maître de l'Ordre Teutonique & les autres Princes de la Maison de Nieubourg, doivent incessamment tenir une assemblée de parens pour regler un Acte, qui puisse authentifier & valider tout ce que le Prince Charles fera dans une conjoncture aussi fâcheuse.

Nouvel Evêque de Passau.

X. Le Comte de Rabatta fut élu au mois de janvier Evêque de Passau, Dignité vaquante par la mort du Cardinal de Lambert, annoncée dans le mois de Decembre dernier page 441. Comme un Auteur doit se faire un principe d'honneur d'avouër & de corriger les fautes principales qui se glissent dans ses ouvrages, (lors qu'elles lui sont connues:) Je viens d'être averti par un Sçavant, que le feu Cardinal de Lambert n'étoit pas Prince de la Maison Palatine, mais seulement issu d'un simple Comte de l'Empire: j'ai commis cette erreur sur un mémoire venu de Rome, lors qu'on me marqua en 1700. la promotion de Mr. de Lambert au Cardinalat. dans lequel on lui donnoit le titre de

Feu le Cardinal de Lambert n'étoit point Prince de la Maison Palatine.

Prin-

des Princes &c. Mars 1713. 187
Prince Palatin, beau frere de l'Empereur
Leopold: ainsi les Lecteurs font priez de
corriger cette erreur dans les endroits où
ils la trouveront.

ARTICLE V.

Qui contient ce qui s'est passé de considerable
dans les Etats du N O R D depuis le
mois dernier

I. **N**Obstant toutes les raisons alle-
guées par ceux qui ont l'honneur
d'être à la tête des Armées, pour couvrir
du nom specieux du droit des Gens, du
droit de la guerre, de Represailles & autres
semblables, les ravages & les désordres
qu'ils font ou laissent commettre à leurs
troupes; il est certain que l'humanité & le
Christianisme repugnent fort non seulement
au carnage, mais encore au pillage, & sur
tout aux incendies. Quel profit ou quelle
gloire les Vainqueurs reçoivent-ils des mai-
sons embrasées? si Samson brûla les cam-
pagnes ensemencées des bleds des Philis-
tains, au moins épargna-t'il leurs cabanes,
& même il n'employa à cet incendie que
des queues de Renards? au lieu que les
Chrétiens se servent du bras des Chrétiens
pour réduire dans la dernière misere d'au-
tres Chrétiens? en verité si les Tigres, les
Lions & les Ours étoient capables de con-
noître ce qu'il y a de condamnable dans nô-
tre espece & de pouvoir prononcer, ils di-
roient avec quelque raison que les hommes
sont des animaux beaucoup plus ferores que
ceux qui habitent les vastes Forêts de l'A-
frique

*Reflexions
sur l'inhu-
manité de
l'homme plus
à redouter à
sa propre es-
pece que les
bêtes ferores
ne le sont à
la leur.*

○

frigue & de l'Amerique; ceux-ci respectent chacun leur espece, quelques carnaciers qu'ils soient de leur naturel; mais nous, hélas! loin d'aimer nôtre prochain comme nous-mêmes, nous convoitons son bien, nous lui arrachons la vie; enfin nous détruisons par le fer & le feu, dans une heure de tems, souvent tout ce que nôtre frere (en Jesus-Christ,) ou ses ayeuls avoient amassé à la sueur de son visage, & par la benediction que Dieu avoit trouvé bon de répendre sur leur labour: mais laissons cette morale à ceux qui sont préposés pour prêcher la charité, la compassion, la justice, l'équité, enfin la sanctification des hommes, & voyons ce qui a donné lieu à cette digression.

II. Il y a douze ou treize ans que le Roi Auguste & le Czard de Moscovie déclarerent la guerre au Roi de Suede: depuis quelques années le Roi de Dannemarck s'est joint à eux, comme si la Saxe, la Pologne & toutes les forces de Ruffie, n'avoient pas été jugées suffisantes pour accabler la Couronne de Suede, principalement dans un état aussi déplorable qu'étoit le Roi de Suede après la Bataille de Pultowa: ces guerres ont été suivies de toutes les calamitez qu'elles entraînent après elles, après avoir saccagé, envahi & conquis la Livonie, la Finlande, désolé la Scanie; les ennemis de la Suede, sans aucun égard au Traité de Westfalie, ont porté leurs armes dans la Pommeranie & dans le Duché de Brême, quoi que Provinces de l'Empire, ruiné le Mecklembourg, & fait ressentir l'incommodité de leur

*Plaintes
faites en gé-
néral par les
Suedois con-
tre leurs en-
nemis.*

des Princes &c. Mars 1713. 189
 leur voisinage à la Ville Imperiale de Ham-
 bourg & à d'autres Etats, sans que les
 garans du Traite de Westfalie, ni la Diette
 de Ratisbonne se soient mis en état d'arrêter
 cette guerre dans sa naissance : voilà en abre-
 gé partie des plaintes générales des Suedois,
 & les motifs qui leur ont mis les armes à
 la main.

III. On a vû dans le dernier Journal
 le succès qu'eut la Bataille de Gadem-
 busch, * & le motif que le Comte de
 Steinbock Général Suedois, (dans sa Let-
 tre du dix Janvier, que nous avons insé-
 rée,) allegua pour justifier l'incendie & la
 destruction de la Ville d'Altena. Depuis
 ce tems-là il a paru d'autres Lettres &
 Mémoires écrits de part & d'autre, les
 uns pour condamner le procedé du Ge-
 néral Suedois, les autres pour le justifier ;
 je rapporterai ici les raisons allegués de
 part & d'autre.

Il parut un écrit datté du Camp Sue-
 dois à Penimberg, du dix Janvier, qui
 contenoit en substance, que Mr. le Com-
 te de Steinbock ayant appris qu'on fai-
 soit de gros Magazins à Altena, qu'on
 y brassoit actuellement de la biere; que
 tous les Boulangers de la Ville étoient
 occupez à cuire du pain pour les trou-
 pes Moscovites & Saxonnés; qu'on en
 faisoit de même dans toutes les autres
 maisons où il y avoit des fours, & que
 dans d'autres endroits on préparoit les
 vivres pour les mêmes troupes qu'on y
 attendoit; Mr. de Steinbock fit mar-
 cher son Armée vers Altena pour aller

*Raisons ab-
 leguées par
 les Suedois
 pour justifier
 l'incendie de
 la Ville
 d'Altena.*

O 2

„ détenir

* Voyez *Fevrier* page 123. 126 & 155.

„ détruire ces Magazins & ces provisions;
 „ mais que faute de voitures pour les fai-
 „ re enlever & transporter, outre que l'ap-
 „ proche de l'Armée de ses ennemis ne
 „ lui donnoit pas le tems de les faire dé-
 „ truire d'une autre maniere, qu'en les
 „ faisant brûler; la raison de guerre l'o-
 „ bligea de faire mettre le feu dans toutes
 „ les maisons où l'on fut bien certain que
 „ les Danois avoient amassé des provisions
 „ pour l'Armée ennemie; que Son Excel-
 „ lence donnât ordre qu'on donnât le
 „ tems aux Habitans de sauver leurs effets,
 „ ce qu'ils firent pendant plus de huit à
 „ dix heures: qu'ensuite on mit le feu aux
 „ Brasseries, aux maisons où l'on cuisoit
 „ le pain des troupes, & à tous les Maga-
 „ zins de vivres: qu'il ordonna sur tout
 „ d'épargner les Eglises & les quartiers
 „ où il n'y auroit point amas de vivres
 „ ni munitions de guerre: qu'ainsi le feu
 „ se communiqua de maison à autre, &
 „ embrasa plusieurs de celles qu'on n'avoit
 „ pas eu dessein de brûler. Que quoi que
 „ Mr. de Steimbock n'ait ordonné que
 „ par nécessité & suivant les loix de la
 „ guerre, la destruction d'une partie d'Al-
 „ tena, on peut cependant envisager ce
 „ triste spectacle comme une représaille
 „ de ce que les Danois ont fait à Stade,
 „ & les Moseovites dans d'autres Provin-
 „ ces de Sa Majesté Suedoise, où l'on a
 „ gardé beaucoup moins de moderation
 „ qu'on n'en a eu pour Altena &c.

IV. Mr. le Comte Fleming Général
 Saxon, & Mr. Scholten Général Danois,
 qui étoient pour lors à Hambourg, écri-
 virent

virent conjointement le 9. Janvier une Lettre au Comte de Steimbock, par laquelle ils lui marquerent leur surprise; d'avoir vû la nuit passée le triste spectacle d'Altena, que la chose leur paroissant nouvelle, opposée à ce qui s'est pratiqué, & même aux sentimens de Son Excellence, ils esperoient d'apprendre par sa réponse, ce qui avoit donné lieu à ce changement, afin qu'à l'avenir ils puissent régler sur cette réponse leur conduite & la maniere de faire la guerre entr'eux, qui n'est pas finie par le dernier succès des Suedois. Qu'ils auront occasion d'user de represailles, en exerçant à son exemple toute sorte de cruauté contre les sentimens de leurs Maîtres & de Sa Majesté Czarienne, souhaitant auparavant de l'entreprendre d'être éclaircis du motif de la défolation d'Altena &c. Ces Messieurs envoyerent cette Lettre par un Trompette, & la firent communiquer auparavant à Mr. le Comte de Welling Général Suedois, qui se trouvoit aussi à Hambourg.

V. Le lendemain dixième Janvier, le Général Steimbock fit réponse à Mrs. les Généraux Danois & Saxons, par laquelle il marqua, que les raisons du traitement d'Altena étoient trop longues & trop prolixes pour être déduites dans une Lettre; mais qu'ils les apprendroient au premier jour par un imprimé qui informera tout le monde du motif du fait, que les guerres passées & modernes fournissent assez d'exemples de ce qui vient d'arriver.

VI. Le Général Welling écrivit aux
Généraux

*Lettre de
Mrs. les Gé-
néraux Fle-
ming &
Scholten au
Général
Steimbock
pour lui de-
mander le
sujet de l'in-
cendie d'Al-
tena.*

*Réponse du
Comte de
Steimbock.*

*Lettre du
Général Wel-
ling aux
Généraux
Fleming &
Scholten, sur
l'Incendie
d'Altena.*

Généraux Fleming & Scholten le onze Janvier; ces Messieurs lui firent reponse le 13. du même mois: comme les deux partis alleguent plusieurs raisons pour & contre la destruction d'Altena, j'ai crû qu'il faisoit donner ces deux pièces au public dans leur entier; le Lecteur décidera à son gré la question sur celui qui a le plus de tort; il est à remarquer que ces Généraux quoiqu'ennemis, étoient tous, dans le tems qu'ils ont écrit, dans la Ville de Hambourg, laquelle étant neutre à l'égard de la guerre du Nord, il n'étoit pas permis ni à l'un ni à l'autre parti de s'insulter; aussi les Généraux se sont contentez de s'écrire avec beaucoup de civilité & de politesse.

*Lettre du Général Welling aux Généraux
Fleming & Scholten du 11. Janvier
1713.*

M E S S I E U R S ,

Comme vous m'avez fait l'honneur de communiquer vôtre lettre à Mr. le Comte de Steimbock, au sujet de la combustion d'Altena; sans faire mention des Magazins y établis; je dois supposer, que vous m'avez bien voulu engager à m'expliquer un peu là-dessus.

Je ne sçais, Messieurs, si le spectacle de Stade vous a paru moins affreux que celui d'Altena, mais il est très-certain qu'on auroit pû se passer de l'un, & que l'autre a été indispensable.

Les raisons qui ont déterminé, avec la dernière repugnance, Mr. le Comte de Steimbock

bock au dernier incendie, ont déjà été rendus publics.

Si vos boulers rouges tirez dans Stralsund & Wismar, avoient rédtit ces Villes & nos Magazins en cendres, la raison de la guerre vous auroit apparament fourni, comme à Mr. le Comte de Steimbock, une justification.

Mais elles n'en scauroient trouver en faveur des flames & des cendres dont plusieurs Etats du Roi mon Maître ont été couverts, sans necessité, par des Chrétiens vos Alliez.

La Zelande Danoise & la Saxe serviront de témoins irréprochables, que les Suedois n'ont jamais recours au flambeau que quand la raison de guerre les y force, & que cette Nation est accoutumée à se vanger de ses ennemis par les Armes & l'humanité, & jamais par des incendies & des cruautez.

Les ruines de plusieurs Provinces & Villes Suedoises; les fers dans lesquels plus de 100. mille Sujets Suedois, des deux sexes, vendus aux infideles, gemissent; sur tout le bien des Etats de vos Augustes Maîtres, vous inviteront, Messieurs, de concourir avec Mr. le Comte de Steimbock, à la pratique d'une guerre plus humaine.

J'ai fait remettre entre les mains de Mr. le Colonel Meyer la précaution à prendre là-dessus, que Mr. le Comte de Steimbock recommande à Mr. de Wibe.

Je ne doute absolument pas, Messieurs, que vous n'y veüilliez contribuer.

Mr. le Comte de Steimbock m'a bien voulu assurer, qu'il n'usera de son côté d'aucune violence en Holstein, qu'à la dernière extremité.

Vos

Vos propres lumieres & la raison de guerre justifieront en tel cas sa conduite.

J'aurai l'honneur d'être avec toute la consideration requise, &c.

*Réponse de Mrs. Fleming & Scholten
au Comte de Welling du 13. Janvier*

1713.

MONSIEUR,

VII. **N**ous avons vû par la Lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire, les raisons que vous alleguez de l'incendie d'Altena. Etant parties comme nous le sommes, nous ne voulons pas être Juges : il se trouvera assez de gens qui en décideront.

Cependant, vous nous permettrez de vous dire, qu'il n'y a pas de comparaison entre ce qui vient d'arriver à Altena, & ce qui est arrivé à Stade. Stade est une Ville fortifiée, qui a résisté aux armées de Sa M. Dannoise, & contre laquelle il a été permis de se servir de tous les moyens dont on se sert ordinairement pour se rendre Maître d'une Ville : mais Altena est une Ville ouverte & sans défense; & nous ne croyons pas, Mr. qu'on puisse jamais mettre en paralelle un Bombardement avec un incendie qui se fait le flambeau à la main. C'est comme si l'on vouloit comparer le carnage inévitable dans une bataille, ou un assaut, avec un massacre de gens qui ne se défendent pas, & qui ne sont pas en état de défense.

Les autres raisons de l'incendie d'Altena qui ont été rendues publiques, se reduisent à

à ceci ; qu'on vouloit y établir des Magazins, & y cuire du pain ; mais il est certain qu'il n'y avoit point de Magazins dans Altena, ou s'il y en avoit, ils étoient si peu considérables, qu'il ne falloit pas pour cela brûler plus de 2000. maisons, & réduire plusieurs milliers d'Habitans à la mendicité, & cela sans aucun profit. Aussi n'avoit on pas pensé à cette raison des Magazins dans la réponse que le Comte de Steimbock a fait aux Députés d'Altena : on ne s'y étoit arrêté qu'à la raison de Stade, à laquelle nous croyons avoit suffisamment répondu.

Pour ce qui est des boulets rouges qu'on a tiré dans Stralsund & dans Wismar, nous nous remettons à ce que nous avons dit sur le Bombardement de Stade : cela est permis, mais les incendies volontaires sont abhorrez.

Quant à la conduite de nos Alliez, nous croyons que vous voudrez bien admettre une distinction entre les excès qui se commettent sans ordre exprés. Mr. le Comte de Steimbock lui même fit fort bien cette distinction il y a quelques mois, en parlant de quelques excès qui avoient été commis par les Soldats Moscovites, il demanda, s'ils avoient eu ordre de les commettre : & lors qu'on l'eût assuré, que non seulement on n'avoit jamais donné de pareils ordres, mais qu'on avoit même puni les Auteurs de ces excès ; il dit, qu'il étoit bien aise de le sçavoir, ajoutant, qu'il ne pouroit traiter ceux qui commettraient de tels excès par ordre, & qui tomberoient entre ses mains, comme des prisonniers de guerre, mais qu'il les traiteroit comme des Incendiaires.

Ce que vous pourrez alleguer de plus sur

la conduite de nos Alliez, il fera aisé de le justifier par le droit de reprefailles. Souvenez-vous seulement, Monsieur, de ce qui a été pratiqué de vôtre côté après la Bataille de Nerva: avant cela, avoit-on commis de pareilles cruautés?

Ceux qui ont été les Auteurs des premières, sont responsables de toutes celles qui ont été commises ensuite. Vous sçavez, Monsieur, qu'il n'y a d'autre fondement au droit des gens, que la convention & l'exemple. Après celui que vous venez de nous donner, il sera permis à nos Maîtres de vous en donner d'autres, de quelque nature que ce puisse être, & cela par le droit des gens.

Il nous semble que la moderation Suedoise en Zelande, ne doit pas être alleguée dans cette occasion: car le Roi vôtre Maître n'y étant pas allé comme ennemi, mais comme garant de la Paix, il ne pouvoit y exercer des actes d'hostilité.

Pour ce qui est de la Saxe, vôtre intérêt avoit plus de part à vôtre humanité, que l'humanité même. Avec les 23. millions que vous avez tiré de la Saxe, on auroit pû la ré-bâtir, quand elle auroit été entierement reduite en cendres. D'ailleurs, auriez-vous pû habiller, recruter, & remonter vôtre Armée.

Quoiqu'il en soit, ces deux exemples prouvent pourtant, que l'incendie & les actes d'inhumanité sont plus autorisez par les Ministres & Généraux du Roi de Suede, que par ce Prince même.

Nous avons répondu à l'exemple que vous alleguez, de la ruine de plusieurs de vos Provinces, mais nous ne pouvons comprendre

comment vous voulez que nous concourions avec Mr. de Steimbock à la pratique d'une guerre humaine, après l'exemple d'inhumanité & de cruauté qui a coûté la vie à tant de pauvres innocens, à des femmes en couche & en travail d'enfant, à des malades qui n'étoient pas en état de sortir du lit.

Combien d'enfans & de vieillards arrachez à la fureur des flammes, n'ont pû résister à la rigueur du froid, & ont péri misérablement dans la neige! combien de pauvres malheureux de tout âge & de tout sexe, exposez à toute la rigueur de la saison, périssent encore tous les jours de froid & de misère? sont-ce là les exemples d'humanité que Mr. de Steimbock nous donne à imiter? comment les pourrions-nous proposer à nos Maîtres?

Nous avons vû la Lettre que Mr. le Comte de Steimbock a écrit à Mr. de Wibe. Nous suspendrons nôtre jugement là dessus: mais sachez que les menaces ne peuvent rien sur les personnes justes, & sur les cœurs généreux, tels qu'il y en a à la Cour du Roi de Dannemarck.

Nous concluons en disant, que vous ne pourrez jamais justifier l'embrasement d'Altena; mais il justifiera tout ce que nous pourrions entreprendre pour en tirer une juste vengeance.

Si nos Augustes Maîtres, suivant leur humanité & leur moderation ordinaire, trouvent à propos de différer encore d'imiter un si cruel exemple, à moins qu'ils n'y soient forcez par de nouvelles cruautés d'une pareille nature; nous sommes assurés cependant, que Dieu lui même ne laissera pas sans punition les cruautés inouïes qui ont été

été exercées à Altena. Nous sommes, &c.

Le Comte de Steimbock parcourt & exige des Contributions du Holstein Danois.

VIII. Les cendres d'Altena fumoient encore lors que les Armées de part & d'autre se mirent en mouvement. Celle de Suede ne pouvant pas s'en retourner dans la Pommeranie ruinée, à cause qu'elle n'y auroit pas trouvé de quoi subsister, & que d'ailleurs les Saxons & les Moscovites lui en avoient bouché toutes les avenues, entra dans le Holstein, fit plusieurs détachemens pour exiger les Contributions, un desquels fut envoyé dans le Jutland pour le même sujet.

Le Czard, avec son Armée arrivé sur le Territoire de Hambourg.

IX. L'Armée Saxonne & Moscovite, qui étoit répandue dans la Pommeranie & le Mecklembourg, s'étant rassemblée, marcha à la poursuite des Suedois; elle commença d'arriver le 14. Janvier sur le Territoire d'Hambourg. Le Czard de Moscovie qui étoit à l'avant-garde, ayant avec lui le Prince de Menz kow Moscovite; les Généraux Allard & Bayer entrèrent dans Hambourg, avec une escorte de quatre cens Chevaux. Ce Prince tint plusieurs Conférences ou Conseils de guerre dans cette Ville avec les Généraux qui l'avoient suivi, & avec Mrs. Fleming & Scholtz Généraux Danois & Saxons; le 15. le Czard monta à Cheval, pour aller reconnoître & examiner les dehors & les Fortifications de Hambourg, qu'il visita aussi au dedans de la Place; cette curiosité inspira quelque ombre aux Magistrats, qui avoient déjà doublé la Garde Bourgeoise: mais cette crainte se dissipa peu de jours après, sur tout lors qu'on apprit que l'Empereur

Entre dans la Ville & en visite les Fortifications.

des Princes &c. Mars 1713. 199

peur avoit rendu un Décret, par lequel Sa Majesté Imperiale déclaroit qu'il prenoit sous sa protection les Villes de Hambourg, de Lubeck, les Etats des Ducs de Mecklembourg Swerin & Sterlitz.

Le 16. Janvier le Czard alla voir les *Le Czard* tristes ruïnes d'Altena, revint le même jour *marche en* à Hambourg, & le lendemain il alla join *Holstein* dre son Armée, qui depuis trois jours *avec son* poit sur le Territoire d'Hambourg. Elle *Armée &* en décampa le 19. pour marcher en Hol- *celle des Sa-* stein, avec un grand nombre de Chariots *xons.*

chargés de pain & d'autres vivres, que les Généraux & Commissaires Danois, Saxons & Moscovites, avoient ramassé à Hambourg & dans les Villes du voisinage, pour tenir lieu des Magazins du Holstein, que les Suédois avoient enlevé ou détruit. Lors que cette Armée décampa des environs de *En quoi* Hamburg, elle étoit déjà composée de *consiste* 37. Bataillons & de cent cinq Escadrons *l'Armée des* des trois Nations ennemies du Roi de Sue- *Confederez.* Confederez; elle fut jointe près de Rensbourg par le Général Legard avec dix Bataillons & 14. Escadrons Danois, du débris de la Bataille de Gadembusch & de quelques Garnisons: un autre détachement de dix Bataillons Moscovites rappelés de Pommeranie, ayant marché à grandes journées, la joignirent aussi près de Gottorp le 25. Janvier; de sorte que cette Armée étoit alors composée de cinquante sept Bataillons & de cent dix-neuf Escadrons, outre un Corps de dix mille Danois qu'elle attendoit, que le Roi de Dannemarck a assemblé vers Fredericfia.

X. La grande superiorité de cette Armée

Campement de Monsieur Steinbock. mée à celle de Suede, qui tout au plus n'est que de 17. à 18. mille hommes, (le secours de Carelskron n'ayant pas pû joindre,) a obligé le Comte de Steinbock de chercher un Camp le plus avantageux qu'il a pû, car toute retraite lui étant coupée, ce Général s'est campé sa gauche appuyée à Husum, sa droite à la riviere d'Eyder, ayant à dos la Mer du Nord d'Allemagne, & devant lui quelques défiléz qu'il a fait retrancher. Quelque avantageux que soit ce Camp, les Suedois y risquent beaucoup, soit par la disette des vivres s'ils y restent longtems, ou que leurs ennemis viennent à les y forcer.

Les Ducs de Holstein & de Mecklembourg réduits à la nécessité de sortir de leurs Etats, & se réfugièrent à Hambourg. XI. Cette guerre cause tant de troubles & de misere dans la basse Allemagne, que deux Princes Souverains, quoi que neutres, se sont déjà vûs obligez d'abandonner leurs Etats, n'y trouvaus plus de quoi vivre, & de se refugier à Hambourg: ce sont Mrs. les Ducs de Mecklembourg & de Holstein-Gottorp: on peut de là inferer le triste état où leurs peuples doivent être réduits; car ordinairement les Souverains sont les derniers à ressentir les effets de la calamité publique.

Assemblée des Princes de l'Empire, pour arrêter le cours de la guerre de la basse Allemagne. XII. Cette guerre peut avoir des suites si fâcheuses pour l'Empire, & principalement pour les deux Cercles de Saxe, qu'enfin (quoi que beaucoup trop tard,) au cōmencement de cette année, on forma une Assemblée à Brunzwick, cōposée des Ministres de l'Empereur, du Roi de Prusse, des Ducs d'Hannover & de Wolfembutel, de l'Evêque de Munster & du Landgrave de Hess-Cassel. On a pris d'as cette Assemblée des resolutions d'une

des Princes &c. Mars 1713. 201

d'une espece de neutralité, où l'on a beaucoup moins ménagé les intérêts du Roi de Suede, (à cause qu'il est éloigné & dans la disgrâce de la fortune,) que ceux de ses ennemis qui sont les agresseurs & les premiers qui ont allumé la guerre dans l'Allemagne: voici la substance des principaux Articles du projet, sur lequel on espere d'arrêter le cours de cette guerre.

*Extrait de la resolution prise à Brunzwick
entre divers Membres de l'Empire, en
Janvier 1713.*

QU'on fera une Alliance de neutralité dont on demandera l'approbation à la Diette de l'Empire; qu'on mettra sur pied une Armée de vingt mille hommes, dont le contingent sera réparti sur l'Empereur, le Roi de Prusse, les Electeurs Palatin & d'Hannover, l'Evêque de Munster & le Landgrave de Hesse: Que chaque Prince entretiendra à ses dépens les troupes de son contingent: Que cette Armée ira camper sur l'Elbe le plutôt que faire se pourra, & qu'on en offrira le Commandement au Prince Eugene.

Qu'on notifiera aux deux partis qui sont en guerre, qu'ils ayent à se retirer des frontieres de l'Empire dans le terme de trois semaines, donnant des suretez pour le payement des dommages qu'ils ont causé sur les Etats voisins, & qu'ils ne troubleront plus l'Empire tant que la guerre contre la France durera. Qu'en cas de refus ils seront déclarés ennemis de l'Empire.

Que cette déclaration sera faite *en termes
brés*

*Articles de
la resolution
prise dans
cette Assem-
blée, pour un
Traité de
neutralité.*

*evés forts aux Suedois, & avec ménagement au Czard de Moscovie. **

Que les Places de Mecklembourg seront évacuées; mais que celles qui ont été prises en Pommeranie & le Duché de Breme, seront mis en sequestre entre les mains de l'Empereur, qui laissera le Roi de Dannemarck jouir des revenus de ce Duché, excepté les frais du sequestre.

Qu'on ne permettra pas aux Suedois de retourner en Pologne; mais qu'on les obligera de repasser la Mer, excepté ce qu'il leur faut de troupes pour la garde de leurs Places. Que les Danois ni leurs Alliez ne troubleront point le passage des Suedois vers Stralsond pour s'y embarquer.

Que si l'un ou l'autre parti venoit à être défait, l'Armée de l'Empire se joindra au plus foible; mais que si quelqu'un se ligue avec les Suedois, l'Armée de neutralité agira contre lui. Qu'on ne recevra pas les excuses du Général Steimbock, sous pretexte de l'absence du Roi son Maître.

Qu'après que les Frontieres de l'Empire seront évacuées, si les parties qui sont en guerre, sont dans la volonté de traiter de la Paix, l'Empereur & l'Empire offrent leur Mediation, & le lieu de l'Assemblée sera à Lubeck &c.

XIII. L'ouverture de la grande Diette de Pologne se fit à Varsovie au commencement de janvier, en présence du Roi Auguste: on y fit d'abord plusieurs propositions

** Cette distinction dénote que le Czard est déjà craint dans l'Empire, ou qu'il a de puissans Protecteurs en Allemagne.*

itions au nom du Roi, contre les adherans du Roi Stanislas ; mais elles furent rejetées, comme peu propres à rétablir le calme du Royaume ; le Grand Maréchal de la Diette fut chargé de représenter au Roi Auguste, que la Nation Polonoise, jalouse de sa liberté, de ses loix & de ses privilèges, violez dans beaucoup d'occasions, ne se soumettra jamais aux volontez de Sa M. tant qu'on employera la severité des Tribunaux érigez contre eux ; qu'il convenoit beaucoup mieux aux interêts de Sa M. de chercher les voyes de la douceur & de l'équité, pour dissiper le mécontentement & faire cesser les plaintes de ceux qui se sentent grevez. Nous verrons dans un autre mois quels seront les fruits de cette assemblée.

Diette générale de Pologne assemblée à Varsovie.

ARTICLE VI.

Qui contient ce qui s'est passé de considérable en ANGLETERRE depuis le mois dernier.

I. **Q**uelque application que la Reine & ses Ministres, ayent eû pour bannir la discorde de l'Europe, afin de reconcilier entierement les Puissances qui ont encore les armes à la main, Sa M. B. n'a pas encore pû terminer son glorieux ouvrage : elle espere pourtant d'en venir bientôt à bout, & qu'elle pourra, à l'ouverture du Parlement, prorogé au 14 Fevrier, communiquer aux deux Chambres le dénouement du neud gordien. On mande d'Angleterre, que ce qui a le plus acro-

La Reine continue ses applications pour la paix.

*Quelle est
la Barriere
ou la chaine
dont les Hol-
landois ont
voulu être
les Maîtres.*

ché la conclusion de la Paix, ce n'est pas la juste & équitable Barriere nécessaire à la sûreté de la République d'Hollande, puis qu'on leur en avoit offert une bien plus considerable que celle que Mrs. les Etats Généraux & le feu Roi Guillaume demanderent au Comte d'Avaux Ambassadeur de France, quelques mois avant le commencement de la guerre; mais c'est parce qu'au lieu de Barriere, quelque Membre de la Regence Hollandoise, avoient prétendu d'avoir & d'être les Maîtres d'une Chaine, dont un bout seroit attaché à Nieuport, & l'autre à Bonn, afin que depuis la mer jusques au Rhin, cette chaine envelopât la Flandres, le Hainaut, le Luxembourg, le Brabant, la Principauté de Liege, l'Electorat de Colonne, & partie des autres Etats voisins; ce qui seroit d'une très dangereuse conséquence à plusieurs Membres de l'Empire, & ne convient point aux interêts de l'Angieterre, encore moins à ceux de la Maison d'Autriche, du Roi de Prusse & autres Potentats d'Allemagne: mais on ajoute, que les Hollandois se reduiroient à quelque chose de moins, & qu'ils aimeroient mieux accepter ce qu'on leur offre, par le seul motif de la Paix, que de se mettre au risque de faire naître des soupçons aux Princes leurs voisins & leurs Allies, qui commencent déjà à voir clair dans leurs veritables interêts, comme les Anglois dans les leurs.

*r Adresse des
Ecoffois pour
remercier la
Reine de se*

II. On a imprimé à Londres & ensuite en Hollande, une Adresse présentée à la Reine par le Chevalier Gerdon, au nom & de la part de la Ville d'Edimbourg, capitale

pitale d'Ecosse, le parti des Wigs & leurs Adherans n'en ont pas été édifiez : en voici le précis. *qu'elle fait pour la paix*

„ Ces Ecoffois remercient la Reine de la
„ Paix qu'elle vouloit procurer à ses sujets,
„ dont ils ressentent déjà l'effet par la Sus-
„ pension d'Armes : qu'ils ont été enga-
„ gez dans une longue guerre, heureuse
„ à la verité par des succès surprénans,
„ mais si sanglante & si ruineuse, que les
„ victoires même avoient eu de très fâ-
„ cheuses suites; que les particuliers
„ qui trouvoient leur compte dans cette
„ guerre, ont fait tout leur possible pour
„ la perpetuer, afin d'étendre la pauvreté
„ & la desolation jusqu'aux générations
„ les plus reculées. Que si ces particuliers
„ n'avoient eu en vûë que la réputation,
„ les biens & les honneurs, la misere des
„ peuples auroit été moins sensible: mais
„ que ce qu'il y avoit eu de plus fâcheux,
„ c'étoit que cette faction avoit eu pour
„ but de renverser la Monarchie heredi-
„ taire, sans laquelle la Nation n'avoit ja-
„ mais pû & ne pourra jamais subsister.
„ Que la rebellion sous le nom de la *re-*
„ *sistance*, avoit été prêchée publiquement
„ comme legitime. Qu'on avoit voulu
„ mettre en contestation le droit de Sa
„ M. à la Couronne, & par consequent ce-
„ lui de ses Ancestres & de ses Successeurs;
„ que l'Eglise avoit été persecutée en Ecof-
„ se, & les points essentiels de sa Doctrine
„ attaquez en Angleterre: que l'attention
„ de Sa M. & le choix qu'elle avoit fait
„ de sages Ministres, & de procurer de
„ lez Députez au Parlement, avoit reme-

,, dié à tous ces maux. Que par son moyen
 ,, ils esperoient une paix prochaine, mal-
 ,, gré les défiances qu'un esprit d'intérêt
 ,, plein d'ingratitude avoit inspiré à quel-
 ,, ques Alliez, dont la grandeur & les espe-
 ,, rances dépendoient de Sa M. Comme
 ,, aussi malgré une faction domestique,
 ,, mal affectonnée, qui, par des inven-
 ,, tions inhumaines & diaboliques, avoient
 ,, attenté deux fois à la vie de son princi-
 ,, pal Ministre, & donné la mort à un grand
 ,, & illustre compatriote, &c. (c'est le Duc
 d'Hamilton qu'on designe ici.)

III. Dans la premiere Audiance que le
 Marquis de Monteleon Ambassadeur d'Es-
 pagne eut de la Reine, ce Ministre s'ex-
 prima ainsi dans son compliment.

*Compliment
 de Mr.
 d'Ambassa-
 deur d'Espa-
 gne à la Rei-
 ne d'Angle-
 terre.*

,, MADAME, je viens de la part du Roi
 Catholique mon Maître, remercier V.
 M. de toutes les peines qu'Elle a prises
 ,, & qu'elle continuë de se donner, pour
 ,, procurer la Paix à l'Europe. La Nation
 Espagnole doit des remerciemens particu-
 ,, liers à V. M. car si la guerre eût conti-
 ,, nuë, il n'y a point de fidele Espagnol qui
 ,, n'eût sacrifié jusqu'à la dernière goutte de
 ,, son sang pour la défense & le service
 ,, du Roi mon Maître.

Reponse de la Reine.

*Reponse de
 la Reine.*

,, Je remercie le Roi d'Espagne mon frere,
 ,, des complimens, Monsieur, que vous
 ,, venez de me faire de sa part : je m'esti-
 ,, merai toujours fort heureuse, de pou-
 ,, voir contribuer à la sureté d'une Nation
 ,, aussi brave, & d'un peuple aussi fidele que
 le

» le sont les Espagnols vos compatriotes.

IV. Ce fut le 13. du mois de Janvier que Mr. le Duc d'Aumont, Ambassadeur da France, arriva à Londres & y fût reçu par les Ministres de la Grande Bretagne avec tous les honneurs & les distinctions d'és à son caractere & à sa naissance; le 15. il eut sa premiere audience particuliere de la Reine, qui lui donna des assurances de la haute estime qu'elle avoit pour le Roi son Maître, & combien elle lui sçavoit bon gré de lui avoir envoyé un Ministre de son merite.

*Mr. le Duc
d'Anmont
Ambassa-
deur de
France, son
arrivée à
Londres.*

V. Le même jour 13. Janvier Mr. le Duc d'Argille, Gouverneur du Château d'Edimbourg, de Gibraltar, & de Port-Mahon, fut de retour à Londres de son dernier voyage d'Espagne: il informa la Reine de tout ce qui s'étoit passé à l'Isle de Minorque, tant à l'égard des troupes Angloises qui y sont arrivées de Catalogne, que de tout ce qui avoit précédé & suivi le serment de fidelité que les Bourgeois de Port-Mahon, & les peuples de toute l'Isle avoient prêté à Sa M. qui les a fait assurer de les maintenir dans la possession de tous leurs privileges, libertez, & principalement en ce qui concernoit leur Religion.

*Le Duc
d'Argille de
retour de
Port-Mahon,
les peuples de
Minorque
prêtent ser-
ment à Sa M.*

VI. Milord Comte de Petersborough, qui depuis dix huit mois & plus voltigeoit dans plusieurs Cours d'Allemagne & d'Italie, (pour y travailler par ordre de la Reine à jeter les fondemens solides d'une Paix générale) fut de retour à Londres le 20 Janvier, & rendit compte à Sa M. du progrès de ses Négociations, dont elle pa-

*Mr. de Pe-
tersborough
de retour
à Londres de
diverses
Cours étran-
geres.*

rut

rut contente; principalement de ce qui avoit été réglé en Italie, où ce Comte a trouvé moins de difficultez qu'en Allemagne.

*Mrs. les
Etats Géné-
raux écri-
vent à la
Reine &
pourquoy.*

VII. Mrs. les Etats Généraux des Provinces-Unies écrivirent au mois de Janvier à la Reine, pour s'excuser s'ils avoient été si longtems à délibérer pour répondre aux dernières propositions de Paix que Sa M. leur avoit fait faire par Mr. le Comte de Stafford; ils rejettent ce retardement sur la constitution de leur Etat; remercient Sa M. des offres obligantes & avantageuses à leur Etat qu'elle leur a fait faire; ensuite L. H. P. donnent des assurances positives à cette Princesse, que leur Republique souhaite la Paix, & qu'ils veulent l'acheter avec Sa M. sans demander d'autre agrandissement de leur Etat, que ce qui leur est absolument nécessaire pour leur sûreté. Que pour cet effet ils veulent s'unir d'un nœud indissoluble avec la Reine & ses Successeurs, voulant dès à présent, suivre les intentions de Sa M. dans toutes les mesures qu'elle a prises pour la conclusion de la Paix, afin de la signer conjointement avec Elle. Comme aussi prendre de nouvelles mesures pour le maintien de la Barrière, & la succession de la Couronne Britannique.

ARTICLE VII.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en HOLLANDE & aux PALS-BAS depuis le mois dernier.

I. **A**U moment qu'on a vû aux Suedois une espee de lueur de fortune, par le gain de la Bataille de Gadembusch, & quelque esperance de retour du Roi de Suede dans ses Etats, par le secours des Turcs & des Tartares, ses ennemis se défiants des forces de la Ligue formée contre ce Prince, ont de tems à autre répandu des bruits contraires à la verité, dans la seule vûe de lui nuire par tous les endroits; tantôt ils ont fait inserer dans les nouvelles publiques, que le Roi de Suede étoit mort, une autre fois que le Sultan le retenoit dans ses Etats, pour ne l'en jamais laisser sortir; après le Traité de Falezin, combien de fois n'a t'on pas lû dans les Gazettes étrangères, que le Sultan avoit fait dire au Roi de Suede, de sortir incessamment de Turquie, & de se retirer où & comme bon lui sembleroit? le tems a justifié que tous ces bruits avoient pris naissance dans des cœurs de bas-aloy, toujours prêts à trahir leur conscience & à insulter les malheureux: ce sont des gens d'un pareil caractère, qui ont trouvé le moyen de surprendre la credulité des Auteurs de quelques Gazettes Hollandoises, dans lesquelles ils firent inserer le 7. Fevrier quelques articles faux & imaginez d'un Traité fabuleux & supposé, qu'ils di-

sent

Faux bruits répandus contre le Roi de Suede.

Traitez fabuleux & imaginaires. qu'on attribue au Roi de Suede à Bender &c.

sent avoir été signé à Bender le 17. Octobre 1710. & amplifié par un autre Traité conclu aussi à Bender le premier Septembre 1712. Les personnes tant soit peu raisonnables & éclairées, ont bientôt aperçu la malignité de l'Auteur de cet écrit, & la supposition du Traité, lors qu'ils en ont lu les conditions imaginaires, & qu'ils ont réfléchi à l'époque ou datté du Traité, en la comparant avec le tems que l'Agé Turc a été en Pologne, & aux plaintes que la Porte fit contre le Czard de Moscovie longtems avant que de lui déclarer la guerre : il n'en faut pas d'avantage pour déromper les gens d'esprit; à l'égard du vulgaire, toujours aisé à prévenir pour croire le mal, & très-difficile à persuader lors qu'il s'agit de faire un jugement solide & équitable, ce seroit perdre tems que de vouloir entreprendre d'éclairer sa raison: ce qu'il y a de certain, c'est que ce faux Traité n'a été imaginé que pour rendre le Roi de Suede & le Roi Stanislas odieux à la Pologne & à l'Allemagne.

*Traité de
garantie
pour la Bar-
riere Hol-
landoise
&c.*

II. Nous allons annoncer un autre Traité beaucoup plus réel & solide que celui dont on vient de parler : c'est le Traité convenu entre les Ministres d'Angleterre & d'Hollande, concernant la garantie reciproque entre ces deux Nations, touchant la succession de la Couronne Britannique, conforme aux Loix de la Nation & aux Actes des derniers Parlemens : & la Barriere qui sera accordée aux Etats Généraux pour la sûreté de leurs frontieres. Nous n'entrerons pas aujourd'hui dans aucun détail de ce Traité, parce qu'il n'étoit

pas encore ratifié par les Puissances intéressées, lors que nous finissons cet Article; mais il est certain qu'il fut signé à Utrecht la nuit du 29. au 30. Janvier, environ les quatre heures du matin.

III. Le jour auparavant, Mrs. van der Duffen, le Baron de Renswoude, & le Comte de Kniphuyfen, trois des Plenipotentiaires Hollandois, allerent chez Mrs. les Plenipotentiaires de France faire les excuses & les complimens convenus de la part de Mrs. les Etats Généraux, des insultes qui furent faites l'année dernière aux domestiques de Mr. Menager, par ceux du Comte de Rechteren, * l'un des Plenipotentiaires Hollandois; lors que la satisfaction eut été faite, Mr. le Maréchal d'Uxelles arrêta ces trois Messieurs Hollandois à dîner chez lui.

Satisfaction donnée à Mr. Menager pour l'insulte dont on a déjà parlé.

IV. Deux jours après il y eut une entrevûe entre les Ministres de l'Empereur & ceux de France; chez Mr. l'Evêque de Bristol; cette Conferance roula principalement sur l'évacuation de Catalogne, & sur la neutralité d'Italie, en attendant que les autres points contestez soient reglez: à l'issuë de la Conferance on fit partir des Couriers pour Vienne, pour Versailles, d'où l'on en dépêcha un à Madrid. En attendant leur retour il y a eu presque tous les jours diverses Conferances particulieres entre les Plenipotentiaires des Nations engagées dans la guerre.

Entrevûe des Ambassadeurs de l'Empereur avec ceux de France & à quel sujet.

V. Les Rois de Dannemarck, Auguste, & plusieurs Princes de l'Empire, qui avoient

* Voyez Tome XVII. pages 296. 298 435.

*Troupes Allemandes
rappelées
des Pays-Bas.*

avoient des troupes en Flandres & sur la basse Meuse, leur ont envoyé des ordres pour se tenir prêts à marcher au premier Commandement, pour retourner dans leurs États, afin de veiller à leur sûreté, ou défendre ceux qui se trouvent incommodés par la guerre du Nord. Parmi ces troupes rappelées, sont presque toutes celles qui étoient ci-devant à la solde d'Angleterre, qu'on débaucha l'année dernière de l'obéissance du Duc d'Ormond, & qui sous les ordres de Mr. le Prince Eugene furent témoins des mauvais succès de sa Campagne.

*Mr. Marlborough est
allé à Mastricht.*

VI. Le Duc de Marlborough ayant resté plus d'un mois à Aix-la-Chapelle, alla établir son séjour à Mastricht le 26. Janvier; le peu d'empressement qu'il a d'aller dans sa petite Principauté d'Allemagne, fait assez voir qu'elle n'a servi que de prétexte pour sortir d'Angleterre, & qu'il veut attendre sur la frontière d'Hollande, l'issue des négociations d'Utrecht, & peut être le train que prendront à Londres les accusations faites contre lui. Un homme d'esprit ne sçauroit prendre trop de précautions dans certains cas.

ARTICLE VIII.

Contenant quelques Nouvelles de Litterature
& autres remarques curieuses.

I. **C**ette lettre que nous allons rapporter est d'une nature à renouveler les esperances du public sur une découverte à laquelle on aspire depuis plusieurs siècles : le P. Romuald le Müet n'a pas crû de voir découvrir tout le le mystere de son secret envers un public toujours prêt à critiquer , censurer , même à mépriser ce qu'il ne connoit pas allés par ses propres lumieres , fermant presque toujours les yeux de la raison , lors qu'il s'agit de les ouvrir pour éclairer son entendement : ce n'est pas aussi de ce qu'on nomme *le public* , ni d'une infinité de particuliers , qu'il attend la décision de son Systeme , & la recompense due à ses labeurs : c'est du jugement équirable que porteront les Sçavans nommez par les Ministres zelez de quelques Souverains , autorisez pour l'examen de son Probleme ; il se flatte que les ayant convaincus de la verité de sa découverte , & de l'avantage qu'un Etat peut en tirer , ils en feront un rapport si exacte au Souverain qu'ils ont l'honneur de servir , que la recompense suivra de près ce qu'on lui aura promis pour sa découverte : consentant que cette promesse soit conditionnelle ; c'est à-dire , qu'elle n'ait son effet que lorsqu'il en aura fait voir la solidité & l'utilité que les Sujets du Souverain ou des Souverains peuvent en tirer. Voici la Lettre qu'il me prie de rendre publique pour dégager la parole qu'il donna par celle

Observations sur la lettre ci après du Pere le Muët , sur la Quadrature du Cercle.

le

le qui fut inserée dans le dernier Journal.

À Metz le 16. Janvier 1713.

M O N S I E U R.

*Lettre du
Pere le Mûst
sur la Qua-
drature des
Cercle.*

TE viens m'aquitter de la promesse que j'ai faite au public, de lui communiquer par votre moyen l'idée que j'ai conçu de la resolution du fameux problème de la *Quadrature du Cercle*. Les Anciens Géometres charmés de la facilité que la ligne droite leur donnoit pour mesurer les différentes dimensions des figures rectilignes, ont exercé tout ce qu'ils avoient d'industrie pour trouver un moyen de reduire les lignes courbes, & principalement ce le du Cercle, aux loix de cette droite, leur favorite. Pour y parvenir ils ont supposé que le Cercle étoit un polygone d'un nombre infini de côtés, afin que l'imagination ébloüie par l'incompréhensibilité de l'infini, perdît de vûe la courbe du Cercle, & qu'il ne restât que l'idée de la ligne droite substituée à la courbe. En consequence de cette métamorphose, qui neanmoins n'a rien changé de la nature du Cercle, dont la courbe est tou jours égale, uniforme, & sans aucun de ces Angles infinis, que ces Géometres reconnoissent dans ce Polygone; i's ont construit une seconde idée, qu'ils expriment en ces termes. „ Si l'on „ conçoit dans un Cercle une infinité d'au- „ tres Cercles concentriques, dont les cir- „ conferances soient déployées & dressées „ comme des lignes droites, le rayon du grand „ Cercle & son circuit, feront un triangle „ rectangle dans l'hypotenuse, duquel les „ extremités

» exttemitez des Cercles concentriques aussi
» déployées, doivent se trouver; puisqu'ils
» sont entr'eux comme les parties du rayon
» du Cercle qu'ils composent. Ce theoré-
me à de la vraisemblance quand on ne pen-
se pas à considerer que quelque petit que
soit le Cercle, qui le premier environne le
point centrique du grand Cercle, il doit être
composé aux moins de quatre points égaux;
le second à proportion, & ainsi des autres.
Tous lesquels étans après déployez produi-
ront des longueurs trop inégales pour former
ensemble un triangle rectangle, aussi regulier
que ces Geometres l'ont supposé, comme
on le peut remarquer dès le premier raport
du point centrique, sommet du triangle, à la
premiere ligne droite de quatre points, qui
le suit immédiatement. La raison essentielle
de cette irrégularité, vient de ce que la
figure curviligne ne peut former étant étan-
duë une figure rectiligne qui soit reguliere;
parce que les lignes qui composent ces figu-
res sont de nature incompatible, ou trop dif-
ferentes entr'elles. Verité si visible, que sans
être Géometre. il suffit de considerer, avec
un peu d'attention, ce que j'expose pour en
être pleinement convaincu. D'où je conclus
que ce Theoreme est mal conçu, & que le
suivant qu'ils en ont inferé, ne l'est pas
rienx; le voici. " La superficie d'un Cer- "
cle est égale à un triangle qui a pour hau- "
teur le rayon du Cercle, & pour bas la cir- "
conférence: car il suppose, comme celui qui
le precede, que la ligne courbe du Cercle
est soumise aux mêmes loix que la ligne droi-
te, en consequence du Polygone imaginai-
re d'un nombre infini de côtés substitués au
Cercle

Cercle sont toutes disposées en maniere courbe, & en aucune maniere droite ni angulaire, & qu'elles ne participent en rien à la nature de la ligne droite, ni n'en suivent les regles. Cependant voici comment ces Mes-
 sieurs ont continué de raisonner. Ainsi, ont-
 ils dit, une moyenne proportionnelle entre
 le rayon & la circonférence, sera le côté
 d'un carré égal au Cercle. Mais pour
 trouver cette proportionnelle, il faudroit
 le rayon étant donné trouver une ligne
 droite égale à la circonférence, qu'on ne
 peut trouver, à moins de connoître la
 raison du rayon à la circonférence, qui
 n'est point connuë exactement, mais à
 peu près. Le Cercle peut être pris pour
 un polygone d'un nombre infini de côtes,
 le moyen donc le plus exacte & le moins
 défectueux de trouver ladite raison, c'est
 de prendre le plus grand Polygone qu'on
 pourra, & de voir quelle est la raison de
 son circuit avec le Diametre du Cercle où
 il est inscrit Archimede a consideré un
 Polygone de nonante-six côtes, dont le
 circuit est au diametre du Cercle, comme
 228. à 71. laquelle raison est moindre que
 celle de la circonférence du Cercle ou dia-
 metre, puis qu'un Polygone inscrit est
 plus petit que le Cercle. Archimede com-
 parant ensuite un même Polygone, mais
 circonscrit avec le Diametre, il a trouvé
 que la raison de l'un à l'autre étoit comme
 22. à 7. laquelle est plus grande que celle de
 la circonférence du Cercle avec le Diamo-
 tre; puisque ce Polygone circonscrit est
 plus grand que le Cercle. On a donc deux
 raisons, sçavoir celle de 223. à 71. & de 22.

à 7. dont l'une est plus petite & l'autre plus grande que la véritable qu'on cherche; donnons un même conséquent à ces deux raisons, les réduisant à celle-ci, 1561.

1561. 497.

(7. 22. :: 497. 1562.) ayant ainsi supposé le Diamètre 497. parties, la circonférence du Cercle sera plus grande que 1561. & plus petite que 1562. Divisons l'unité qui est la différence de ces deux nombres, par 497. le quotient $\frac{1}{497}$ fera voir que la différence dont l'un & l'autre nombre diffère de la véritable grandeur de la circonférence est moindre que $\frac{1}{497}$ partie du Diamètre, ce qui est peu de chose. A ce raisonnement j'ai deux réponses à faire, outre les raisons ci-dessus. La première qui influë sur tout ce que j'ai déjà dit, est, que puisque les Géometres, tant anciens que modernes, conviennent unanimement, que de toutes les perimetries égales, celle du Cercle contient un plus grand espace, & que de tous les espaces égaux la plus petite perimétrie est celle du Cercle, on en doit conclure que quand même 1561. seroit la somme de la perimétrie rectiligne égale à celle du Cercle, elle ne suffiroit pas pour contenir l'espace que ce même Cercle contient, d'où il faut inferer que la circonférence du Cercle déployée en ligne droite ne suffit pas aussi pour donner avec son rayon, une moyenne proportionnelle, qui soit le côté d'un quarré, qui contienne un espace égal à celui qui est contenu au Cercle, parce que les propriétés de la ligne courbe sont différentes de celles de la ligne droite: c'est

c'est pourquoy il faut reconnoître que ce n'est pas tant une ligne droite égale à la circonférence du Cercle, qu'on doit chercher, qu'une ligne droite assez grande pour donner avec le rayon du Cercle cette moyenne proportionnelle, laquelle on voit évidemment devoir être ici la somme 1562. Que s'il restoit quelque repugnance à admettre cette vérité, elle vient de ce que l'imagination qui se perd également dans l'infiniment petit comme dans l'infiniment grand, donne toujours plus d'étendue à l'infiniment petit qu'il n'en doit avoir, & toujours moins à l'infiniment grand qu'il en a en effet. Le défaut est donc de nôtre part, en ce qu'on se représente trop grossièrement à l'esprit, que le Cercle est entièrement au dedans de la circonférence rectiligne 1562. & entièrement au dehors de celle 1561. ce qui ne peut être si séparément que l'imagination le représente, puisque la différence ne consiste presque qu'en un infiniment petit.

Ma seconde réponse est, qu'on peut fort bien ne pas conclure de ce raisonnement que le rapport de 7. à 22. du diamètre à la circonférence du Cercle, n'est pas juste, mais seulement que la ligne droite & le Cercle étant deux lignes de nature différente, il peut être que la ligne droite n'est pas la mesure la plus convenable qu'on puisse employer pour mesurer le Cercle, & qu'ainsi il n'est pas certain que ce rapport ne soit pas juste: d'où il ne s'ensuit pas après qu'il implique de dire qu'on a reconnu par d'autres voyes, que la raison du Diamètre à la circonférence du Cercle, est véritablement pour la Quadrature, celle de 7. à 22. comme effectivement je prétends l'établir

l'établir solidement, tant par les raisons que je viens d'apporter, que par d'autres démonstrations que j'offre d'en donner, qui ne supposent rien au-delà des Elemens d'Euclide.

Si cette Lettre n'étoit déjà trop-longue, ce seroit presentement le lieu de faire appercevoir quelque lueur des grandes lumieres que cette découverte va répandre sur toutes les parties des Mathematiques; parce que les demi-Sçavans ne la considèrent que comme une curiosité purement géométrique; tandis que les vrais Sçavans qui en ont compris les conséquences, l'ont recherchée & la cherchent encore avec grande application depuis plus de deux mille ans, & que l'Empereur Charles Quint qui en étoit bien informé, promit cent mille écus à celui qui en viendroit à bout. Mais je me contente aujourd'hui d'assurer que j'en fais resulter une methode simple, sûre & également aisée à pratiquer sur mer & sur terre, qui donne la parfaite connoissance des longitudes, pour l'entiere perfection de la Navigation. Ce qui joint aux celebres Problèmes de la section infinie des arts, & de la duplication du cube, que je puis aisément résoudre par le Cercle & la ligne droite, achevé sans contredit de rendre la Géometrie la Science la plus accomplie de toutes les Sciences, & met les Mathematiques en état de produire des effets admirables.

Une idée bien agréable, Monsieur, qui sur ce sujet me vient quelque fois à l'esprit, est de penser que le Regne glorieux & déjà si rempli de grands événemens de nôtre incomparable Monarque, sera encore l'époque fameuse de ces belles découvertes, dont la

recompense apparanment ne sera pas inferieure aux promesses de Charles-Quint. J'ai l'honneur d'être avec bien du respect, Monsieur, vôtre très humble & très obéissant Serviteur, F. ROMUALD LE MUET, *Religieux de la Charité.*

Précis d'une Ode Latine, faite pour le Roi, par l'Abbé Boutard.

III. On a imprimé à Paris une pièce de Poësie Latine, sous le titre d'*Urania Vaticinium*: c'est une Ode faite pour le Roi, qui fut lûë avec applaudissement dans la scéance publique de l'Accademie Royale des Inscriptions & Medailles du 15. Novembre dernier, où présidoit le scævant Mr. l'Abbé Bignon, en l'absence de Mr. le Cardinal de Rohan: cette pièce qui est de la composition de Mr. l'Abbé Boutard, (qui occupe dans cette Accademie une Place de Pensionnaire,) reçût toutes les louanges qu'elle mérite, & que les Scævans & les beaux esprits ont accoutumé de rendre à tout ce que produit la plume de cet Auteur.

Prédiction de l'Auteur en faveur du Roi.

Mr. l'Abbé Boutard en imitant Horace, a pris pour sujet de son Ode, la prédiction faite par Nerée à Paris fils de Priam, avec cette différence que Nerée n'annonce que des malheurs, au lieu qu'Uranie ne prédit que des événemens agréables.

L'Auteur suppose, qu'étant occupé à consulter les Astres, pour scavoir combien d'années & de Lauriers ils promettent encore à Louïs le Grand, Uranie se présente à lui sur un nuage. Que cette Muse qui préside à l'Astronomie, l'assura que Louïs étoit toujours sous la protection des Dieux, qui ne s'intéressent pas moins à ses jours qu'à sa gloire. Que les Planettes qu'elle a examiné à la naissance de ce Prince, lui promettent

un vaste Empire, un grand nom, & un long ziffu de jours floriffans. Qu'il lui reste une immense carrière de gloire; qu'il cuëillira dans un âge avancé plus de branches d'Olives, qu'il n'a moisfonné de Lauriers pendant la jeunesse. Qu'il affermira dans l'Europe une Paix, que le bruit des armes ne pourra jamais troubler. Que les siècles passés n'ont point vû de Monarque, ni les siècles à venir n'en verront jamais regner plus longtems ni plus heureusement que lui. Qu'il ne fera point atraqué par les maladies, qui entrent impunément dans le Palais des Rois, ni par les incommoditez qui assiegent la vieillesse. Que conservant toujours sur le front la même majesté, il ne cesseroit point de vivre pour le bonheur, de l'univers, tant que la Religion & l'innocence auront besoin de son bras pour appuy, &c

Voilà quelques traits de l'esprit de cette Ode magnifique, le plus sublime de tous les ouvrages qu'eût encore produit la plume de l'Auteur. La Poësie Litique, toute occupée à chanter les Rois & les Heros, entretient une espece de commerce avec les Dieux, comme on le remarque dans Pindare; mais ici c'est une Muse, qui rend des Oracles; ne parle que de choses merveilleuses, expose aux yeux l'averi: le plus obscur, & fait de LOUIS LE GRAND, une espece de métamorphose à peu près pareille à celle que Virgile & Horace font de Cesar & d'Auguste, lors qu'ils les placent parmi les Astres. Quoï que le public soit déjà persuadé par une longue experiance, que la noblesse des pensées & la richesse des expressions, sont le vrai caractère des Poësie de M. l'Abbé Boutard, on peut dire

(sur le jugement de bons connoisseurs ,) que sa dernière Ode surpasse de beaucoup toutes celles qu'on a déjà du même Auteur.

Oraison funèbre de Mr. de Vendôme.

IV. On a imprimé l'Oraison funèbre de Louis-Joseph Duc de Vendôme, prononcée à Estampes le 13. Septembre dernier, par le P. Germain Jesuite. Le discours roula sur un parallèle de Mr. de Vendôme avec Othoniel, un des plus fameux Juges & des plus grands Capitaines du peuple de Dieu. L'Orateur le divisa en trois parties, „ Monsieur de „ Vendôme, dit il, fut un Prince en qui Dieu „ mit la plénitude de mérite qui fait les Hé- „ ros ; & par là il lui attira la confiance des „ troupes. Ce fut un Prince à qui Dieu „ donna un zèle ardent pour le bien de sa „ Patrie ; & par là il lui gagna la confiance de „ la Nation. Enfin ce fut un Prince, au cœur „ de qui Dieu imprima les sentimens d'un „ dévouement profond pour son Souverain ; „ & par là il lui mérita la confiance du Roi.

L'Orateur parlant de l'affaire d'Espagne, qui a fait tant d'honneur à ce Héros, touche ainsi cet endroit. „ Quelle célérité & quelle „ valeur ! quand d'abord accourant dans un „ seul jour, il brusque & emporte une Place „ défendue par un Corps d'Armée, à qui „ tout entier il fait subir la loi du vainqueur ? „ marche ensuite, sans perdre un moment „ au reste des ennemis, les approche, les „ joint, engage une action générale, & quelle „ action ? action, où tandis que le jeune & „ vaillant Roi, entre les mains de qui l'épée „ est aussi dignement que le Sceptre, pousse & „ renverse tout ce qui s'oppose à l'aile qu'il „ commande en personne.

ARTICLE IX.

Contenant le Mariage, & la Mort des Princes, & autres Personnes Illustres.

I. LE 26. Janvier dernier Mr. le Marquis de Mailbois, fils de Mr. Desmarcz Contrôleur Général des Finances de France, épousa Mademoiselle d'Alegre, fille de Mr. le Marquis d'Alegre Lieutenant Général des Armées du Roi.

*Mariage
du fils de
Mr. Desmarcz.*

II. Le Cardinal Jean-François Negroni, Genoï de nation, mourut à Rome le premier de cette année, âgé de 83. ans, dans la vingt-sixième année de son Cardinalat; il a laissé une riche succession à quatre de ses neveux, qu'on estime un million d'écus Romains.

*Morts.
Celle du
Cardinal
Negroni.*

Le même jour la mort enleva aussi le Cardinal Jean-Marie Thomasi âgé de 63. ans. Il n'étoit Cardinal que depuis la promotion que le Pape fit le 18. Mai dernier. Ce Cardinal étoit de Palerme, de l'illustre Maison des Ducs de Palma: il étoit Religieux de l'Ordre des Featins. On pourroit dans le Tome précédent * la violence qu'il se fit d'accepter le Cardinalat; jusqu'au dernier soupir il donna des marques de sa grande piété; comme il n'avoit pas de quoi tester ni même récompenser ses domestiques; le jour avant sa mort il écrivit au Pape pour lui demander sa benediction & lui recommanda en même tems ses domestiques: il écrivit aussi au Duc de Palma son neveu, pour le prier de leur donner

*Celle du
Cardinal
Thomasi. &
sa pauvreté.*

mille

* Voyez, Tome XVII, page 99.

mille écus, avec ce qui pourra provenir de la vente de ses meubles, qui étoient peu de chose; n'ayant jamais eû ni les moyens, ni la volonté, ni même le loisir, de décorer son appartement de la somptuosité qui accompagne ordinairement les Palais de plusieurs Cardinaux.

*Celle de
Mr. Jurieu.*

Le Sr. Pierre Jurieu s'étoit assés fait connoître dans la République des Lettres, par le grand nombre d'Ouvrages qu'il a donné au public, dont plusieurs furent desaprouvez & severement critiquez par les Sçavans, même par ceux de sa communion; Mr. Jurieu, dis-je, étoit trop connu pour ne pas trouver place dans le Catalogue des morts après avoir vécu dans le monde avec quelque reputation; il termina sa carrière à Rotterdam le 11. Janvier, âgé de 76. ans. Il étoit Professeur en Theologie & l'un des Pasteurs de l'Eglise Françoisse de Rotterdam; il avoit exercé le même Employ à Sedan avant la revocation de l'Edit de Nantes.

*Celle du
Comte de
Waldstein.*

Le septième Janvier, le Comte Charles de Waldstein, mourût à Vienne en Autriche, âgé de 51. ans. Il étoit Conseiller d'Etat de l'Empereur, & Chancelier de l'Ordre Teutonique.

*Celle de
Mr. le Comte
Allemand
de Mont-
martin.*

Le même jour septième Janvier, M. sire Pierre Allemand Comte de Montmartin, l'un des quatre Lieutenans de Roi au Gouvernement de Dauphiné, mourut dans son Château de Montmartin en Viennois, âgé d'environ 58. ans. Il étoit frere de Messire Ennemond Allemand de Montmartin, presentement Evêque de Grenoble. Il y a quelques années * que nous donnâmes au public,

une

* Voyez Tome VIII. page 37. & suivantes.

une idée de la Noblesse & des qualitez de quelques grands hommes de cette illustre Maison, quoi que ce ne soit qu'un tableau croqué, en attendant que quelque plume plus sçavante & plus éloquente que la mienne, l'ait poli, il ne laissera pas de contenter la premiere curiosité de ceux qui voudront connoître une famille illustre, alliée aux plus anciennes Maisons du Royaume, même à des Souverains. Je me contenterai d'ajouter ici, que Mr. le Comte de Montmartin, dont j'anonce la mort, avoit épousé en premieres nôces Mademoiselle de Seves, dont le pere fut premier President, & Intendant de Metz, de laquelle il n'eut qu'une fille: il convoïa en secondes nôces avec Mademoiselle de Sillery, fille du Marquis de Puyfieux, Lieutenant Général des Armées du Roi, Chevalier des Ordres de Sa M. Gouverneur d'Henogüe, Conseiller d'Etat d'épée, & ci-devant Ambassadeur de France en Suisse.

A D D I T I O N.

PAR les lettres d'Angleterre on a appris que le Lieutenant Général Cadogan, *Les Géné-*
(toujours attaché au Duc de Marlborough, *raux Church-*
& à la brigade qui vouloit traverser la Paix) *chil & Ca-*
avoit été dépoüillé de la Charge de Lieuten- *dogan dé-*
nant-Gouverneur de la Tour de Londres, *privé de*
& de ses autres Emplois. Que le Lieute- *leurs Em-*
nant Général Churchill, frere de Mr. de *ploiis.*
Marlborough, avoit aussi été destitué de
l'Emploi de Colonel du second Regiment *Incendie de*
des Gardes Angloises. Et que le six du *Hôtel de*
mois de Fevrier, à une heure après midi, *l'Ambassa-*
l'Hôtel

deur de
France à
Londres.

l'Hôtel où logeoit Mr. le Duc d'Aumond Ambassadeur de France, avoit été réduit en cendres, par le feu qui avoit pris dans les appartemens d'enhaut, pendant qu'il étoit à table. On parle encore trop différemment des causes de cet incendie, pour pouvoir aujourd'hui en éclaircir le public.

La Cour de Vienne donne les mains à Révaccuation de la Catalogne. L'Empereur a approuvé le projet de neutralité dans les Etats de la Basse-Allemagne, de la maniere dont on l'a rapporté dans ce Journal: Mr. l'Electeur Palatin se trouvant beaucoup mieux de son indisposition, le Prince Charles de Nieubourg est retourné dans son Gouvernement du Tirol.

Promotion
de quatre
Cardinaux

Mr. l'Abbé de Polignac partit le dix Février d'Utrecht pour la Cour de France; on publie en Hollande qu'au retour de ce Ministre, on saura le denoüement de la Paix, tout étant disposé pour un Traité general, mais comme on vient d'apprendre que le Pape, le 30. du mois de Janvier l'avoit élevé à la dignité de Cardinal, cela pourroit bien apporter quelque changement ou retardement à son retour en Hollande; sans pourtant rien déranger aux négociations de la Paix. Sa Sainteté, dans la même promotion, a rempli trois autres places vaquantes dans le Sacré College, l'une par Don Darias Archevêque de Seville; l'autre par Mr. Erba-Odescalchi Archevêque de Milan, & la troisième par Don Sala Evêque de Barcelonne.

Le 21. Fevrier le Roi d'Angleterre arriva, *incognito*, à Bar-le-Duc, dans les Etats de Lorraine, pour y faire son séjour. Il n'a avec lui que des Officiers & domestiques,

nez sujets de la Couronne Britannique.

Le 29. Janvier dernier le Sr. de Thiers Colonel d'Infanterie & Commandant les Troupes de Mr. de la Croix, partit de Vian-den, lieu de sa Garnison, avec 250. Fusiliers, 18. Cavaliers & 18. Dragons à pied; fit marcher cette Troupe par trois différentes routes jusques à trois lieuës près du Bourg d'Odckerich, au bas de l'Electorat de Cologne, à trois lieuës au delà de Duffeldorf, sa marche se fit avec tant d'ordre & de secret qu'il entra avec ses troupes dans ledit Bourg à 11. heures & demy du soir, après avoir fait tuer tout ce qui fit résistance, à lui, & tous les Dragons ennemis qui se trouverent de garde: il enleva les Chevaux de deux Compagnies de Dragons, du Regiment de Panewils, ci-devant Witeftein, au nombre de cent, tous équipés: sa retraite fut si prompte & si belle que pas un de tous les Détachemens de Cavalerie & Dragons qui le suivirent pendant 18. lieuës ne purent l'atteindre; & rentra ainsi à sa Garnison le 11. de Fevrier dernier, avec sa capture.

*Expedition
du Sr. de
Thiers.*

F I N.

TABLE.

TABLE DES ARTICLES

Du mois de Mars 1713.

ARTICLE I. <i>Espagne & Portugal.</i>	157
ARTICLE II. <i>France.</i>	167
ARTICLE III. <i>Italie</i>	174
ARTICLE IV. <i>Allemagne.</i>	179
ARTICLE V. <i>Nord.</i>	187
ARTICLE VI. <i>Angleterre.</i>	203
ARTICLE VII. <i>Hollande & Païs-Bas.</i>	209
ARTICLE VIII. <i>Litterature.</i>	213
ARTICLE IX. <i>Mariage & Mort des Personnes Illustres.</i>	223

Fautes à corriger.

Au mois de Decembre 1712. page 442. en parlant de la mort de Mr. le Duc de Chevreuse de Luines, on a mis *Abret* pour *Albert*; cette derniere Maison, quelque illustre qu'elle soit, est beaucoup au-dessous de la premiere. Au mois de Janvier 1713. page 85. on a mis *Colbert* pour *Langeron*; & au mois de Fevrier page 153. lisez *Messimy* au lieu de *Messiny*.

LA CLEF DU CABINET

DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les matieres du tems.

*Contenant aussi quelques nouvelles de Litte-
rature & autres Remarques curieuses.*

M A R S 1713.



Imprimé

Chez JACQUES LE SINCERE,
à l'Enseigne de la Verité.

M. DCC. XIII.